

**VERS LE DURCISSEMENT
DU MOUVEMENT DE GRÈVE**

page 5

**DEUX ACOLYTES DE DROUKDEL
ABATTUS À CAP DJENET**

page 5

ARRÊT DU PROCESSUS ÉLECTORAL

**20 ANS
DÉJÀ...**

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1467 Mercredi 11 janvier 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com



DAHHO OULD KABLIA «RESTE
SUR LA RÉSERVE»

**«L'ALGÉRIE FERA
L'EXCEPTION !»**

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales «reste sur la réserve» quant à une éventuelle percée des islamistes en Algérie à la faveur des prochaines élections législatives. «La comparaison avec d'autres pays n'est pas aussi probante (...) Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué !» a soutenu hier, Dahho Ould Kablia, sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, réaffirmant ainsi «l'exception algérienne» face aux développements survenus dans plusieurs pays arabes où les révolutions ont propulsé les mouvances islamistes sur le devant de la scène politique. Lire en page 3

PUBLICITÉ

Profitez de votre Cadeau de Bienvenue

500 DA

DJEZZY

تجيش

L'Algérie

www.facebook.com/Djezzy

Midí Libre n°1467- Mercredi 11 janvier - 06/12

Pour toute activation d'une ligne Djazzy Carte, Djazzy vous offre 250 DA de crédit Bonus en plus de vos 250 DA de crédit initial. Crédit Bonus valable 15 jours, vers tous les réseaux nationaux et internationaux. Offre promotionnelle du 02 au 10 janvier 2012, dans tous les Centres de Services Djazzy et points de ventes agréés.



300

pré-affectations de logements sociaux sur 3.666 qui seront attribuées en ce début d'année 2012, dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), ont été remises à leurs bénéficiaires lundi à Oran.

1.638

petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées en 2011 dans la wilaya d'Adrar, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie, de la PME et de la promotion de l'investissement (DPMEPI).

2

million de logements, sur les 2,450 millions d'unités inscrites au programme 2010-2014, seront livrés au terme du quinquennat, a déclaré le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme, M. Nouredine Moussa.

La tension de nouveau dans les stations-service à Oran

La tension engendrée par la pénurie de certains carburants réapparaît à nouveau dans les stations-services à Oran, en témoignent les longues files d'attente de véhicules constatées ce lundi. Le problème est dû aux difficultés d'approvisionnement et de distribution de certains produits (le Super et le Sans plomb), qui sont acheminés par voie maritime depuis la raffinerie de Skikda, selon un responsable de Naftal.



Cette perturbation a été ressentie ces deux derniers jours, a ajouté la même source. "Pour les autres produits, nos commandes sont assurées normalement sans réserve aucune", a-t-il fait observer. Cette situation a créé des désagréments au niveau de certaines stations-services Naftal, enregistrant une affluence peu coutumière de véhicules, comme c'est le cas à Bousfer (Ain El-Turck) ou encore à la station El-Bahia, à Oran.

La colère des commerçants ambulants à Boumerdès



Depuis quelque temps, il ne se passe pas un jour sans qu'une protestation ne soit observée à l'échelle de wilaya. Lundi, une centaine de commerçants ambulants ont observé une marche pacifique depuis le marché de la ville jusqu'au siège de la wilaya pour protester contre la décision portant l'annulation du marché bihebdomadaire durant les jeudis. Cette marche a été suivie par un rassemblement devant le siège de ladit institution pour mettre la pression sur les autorités locales afin d'annuler la décision en

question. Cette dernière a été prise ces derniers jours par l'APC de Boumerdès à l'effet de préserver l'environnement et le cadre de vie des citoyens, dit-on. Des commerçants dénoncent cette décision qu'il juge arbitraire et qui peut compromettre l'avenir de plusieurs d'entre eux sachant qu'ils n'occupent pas d'autres activités. Une délégation de protestataires aurait été reçue par des responsables de la wilaya qui leur ont promis de prendre en charge leur doléance.

La perpétuité pour une bande de malfaiteurs

Le ministère public près le tribunal criminel près la cour d'Alger a requis, lundi, la perpétuité contre les 19 individus accusés de détention, de transport et de trafic de drogue dans le cadre d'une bande de malfaiteurs organisée composée de plusieurs réseaux dans différentes régions du pays. Selon l'arrêt de renvoi, cette bande de malfaiteurs, dirigée par les deux principaux accusés, Harrarsi Ouassini et Boubekeur Mohamed, résidant à Maghnia, se chargeait du transport et de la distribution de stupéfiants provenant du Maroc en vue de leur commercialisation en Algérie. 200 kg de stupéfiants ont été saisis par les services de sécurité et d'autres quantités non moins importantes avaient été écoulées en Algérie, selon les témoignages de



tous les mis en cause, dont chacun était chargé d'une mission bien définie au sein de cette bande qui comptait des fournisseurs, des convoyeurs et des vendeurs. Les informations parvenues le 22 mars 2007 aux services de sécurité faisaient état d'un trafic de drogue au niveau de la cité de Diar El-Mahçoul (Alger). Les aveux de l'inculpé Dehiche Sofiane, pris en flagrant délit de vente de drogue, ont permis aux services de sécurité d'arrêter les autres membres de cette bande. Tous les prévenus ont reconnu lors du procès que les stupéfiants provenaient du Maroc à bord de véhicules pour être commercialisés à travers les différentes villes algériennes, précisant qu'ils évitaient de passer par des barrages de police pour ne pas être démasqués.

Un iPad jeté depuis l'espace



La société d'étuis de protection G-Form, adepte des tests chocs, s'est encore démarquée de ses concurrentes en jetant un iPad depuis l'espace. Depuis plusieurs mois, la marque

s'amuse à torturer les appareils Apple pour prouver leur efficacité. Encore une fois, le groupe affirme sa place sur le marché et propose un test des plus déliants. Pour les besoins de cette expérience, un iPad 2 a été accroché à un ballon-sonde qui est monté à plus de 30 kilomètres d'altitude. Cette distance était suffisante pour apercevoir... les courbes de la Terre. C'est également à cette hauteur que le ballon a éclaté donnant du même coup le top départ pour ce test incroyable proposé par G-Form. L'impressionnante chute qu'a subi l'appareil d'Apple n'a pourtant eu raison de la tablette. Après cet énorme plongeon dans le vide, le iPad a atterri sur quelques pierres, et pourtant, il fonctionnait toujours. Ce type de tests, tout en faisant l'apogée des étuis G-Form, ne manque pas de souligner la qualité des appareils Apple. Une publicité gratuite dont ne va pas se plaindre la marque.

Un saut raté ...



Lors d'un saut à l'élastique, une Australienne de 22 ans sort miraculeusement d'un plongeon de 111 mètres dans des eaux rapides et dangereuses près des chutes Victoria. "La vie

ne tient qu'à un fil", c'est ce qu'a dû penser cette jeune Australienne de 22 ans qui, la veille du Nouvel An, a effectué un saut à l'élastique depuis un pont au-dessus des chutes Victoria. Erin Langworthy a vu la corde de son élastique se rompre la menant tout droit dans des eaux rapides et dangereuses. "Tout est devenu noir. J'avais l'impression de recevoir des coups de partout", raconte-t-elle à la chaîne de télévision australienne Channel Nine, avant d'ajouter : "Au fur et à mesure que je m'enfonçais dans les flots, l'eau est devenue plus froide et ça a dû me faire reprendre connaissance". Désorientée dans le puissant courant du fleuve entre la Zambie et le Zimbabwe, la miraculée décrit au Daily Mail : "C'est comme être dans des vagues, vous êtes aspirés vers le fond, puis vous revenez à la surface, mais vous n'avez aucune orientation. Je ne savais pas si j'étais vers la surface ou vers le fond". La touriste peut remercier son instructeur de rafting qui, la veille, lui avait donné des conseils de sécurité dans ces eaux rapides. Elle est tout de même parvenue à atteindre le rivage à la nage en se débattant à plusieurs reprises avec sa corde qui restait coincée sous des rochers et des débris. Erin Langworthy raconte qu'elle devait "plonger et dégager la corde". Un "miracle" selon la jeune femme qui s'en tire avec une clavicule cassée et d'énormes hématomes et qualifie ce drame comme "assez terrifiant".

D
I
X
I
T

Abdelkader Messahel :



«L'Algérie est attachée à l'initiative arabe en tant que cadre unique de règlement de la crise syrienne et il est nécessaire de mettre un terme à la violence de quelque partie que ce soit. Les pays arabes disposent suffisamment de cadres et de compétences en mesure de mener cette mission. De telles missions constituent une responsabilité historique qui incombe à la Ligue arabe. Il faut une forte volonté politique des parties syrienne, arabe et internationale pour la mise en oeuvre de l'initiative arabe afin d'aboutir à une solution répondant aux aspirations de toutes les composantes du peuple syrien, notamment à travers un dialogue national inclusif.»

DAHO OULD KABLIA «RESTE SUR LA RÉSERVE» SUR LES ISLAMISTES :

«L'Algérie fera l'exception !»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales «reste sur la réserve» quant à une éventuelle percée des islamistes en Algérie à la faveur des prochaines élections législatives.

PAR MOKRANE CHEBINE

« **L**a comparaison avec d'autres pays n'est pas aussi probante (...) Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ! », a soutenu hier, Dahou Ould Kablia, sur les ondes de la chaîne III de la Radio nationale, réaffirmant ainsi «l'exception algérienne» face aux développements survenus dans plusieurs pays arabes où les révolutions ont propulsé les mouvances islamistes au-devant de la scène politique. En guise d'arguments à sa réflexion, le ministre de l'Intérieur avance «la spécificité algérienne» et le problème de leadership qui mine les différents partis islamistes en Algérie. «L'Algérie a ses spécificités et ses valeurs sociétales qui ne ressemblent pas forcément à ce qui existe ailleurs où les votes ont sanctionné des politiques plutôt que des valeurs, donc nous restons sur la réserve», a souligné l'invité de la radio. Et puis, «les observateurs savent bien que les partis islamistes ont des idées et des convictions tout à fait différentes, des ambitions pas doctrinales mais de personnes (...) qui va se placer sous la tutelle de l'autre ?!!», a-t-il ajouté, tout en mettant en exergue les grandes disparités entre les formations islamistes et la guerre de leadership qui handicaperait leur rapprochement. La réaction de Dahou Ould Kablia se veut une réponse à certaines formations islamistes qui appellent à une alliance en perspective des élections législatives, notamment le mouvement Nahdha «qui, par cette tactique, espère se replacer et bénéficier des voix des électeurs potentiels». Les convictions du ministre de l'Intérieur viennent s'ajouter aux certitudes du Premier ministre qui ne craint pas lui non plus la montée des islamistes, à la différence d'Abdelaziz Belkhadem qui avait jeté un pavé dans la mare en donnant les islamistes pour gagnants à hauteur de 40% lors des prochaines échéances.

«10 ou 12 partis seront autorisés à tenir leurs assises»

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales a indiqué par ailleurs qu'«une dizaine ou douzaine de partis pourraient être autorisés à tenir les assises constitutives», suite à quoi les agréments vont être délivrés définitivement en fonction des résultats des procès-verbaux des congrès constitutifs. «Il y a une vingtaine de partis qui ont soumis des dossiers plus ou moins complets, mais il y a une dizaine qui a plus de chance, compte tenu du nombre d'adhérents, et le nombre de fondateurs qui parrainent la création de ces partis, des personnes dignes de foi, il y a également la présence de femmes», a renchéri Dahou Ould Kablia. Ce dernier a expliqué que les agréments seront octroyés



Dahou Ould Kablia.

en fonction de la qualité des dossiers «quitte à en délivrer une cinquantaine». «Il s'agit de la qualité des dossiers, si les dossiers correspondent aux dispositions de la loi actuelle qui n'est pas encore promulguée, mais nous nous inspirons de son esprit, nous les acceptons sans problèmes», a expliqué le ministre, annonçant dans la foulée que ladite loi sur les partis sera promulguée incessamment, soit après sa signature par le chef de l'Etat. Et d'expliquer que certaines nouvelles formations ont émis le souhait de tenir les assises constitutives pour la fin du mois courant, mais «ils seront assujettis aux autorisations préalables délivrées par les services du ministère». Se gardant toutefois de citer les nouvelles formations politiques dont l'agrément serait imminent, le ministre a insisté sur le respect de la loi et autres dispositions y afférentes, sans lesquelles tout dossier sera rejeté. Sinon, «les portes restent ouvertes» pour toutes demandes remplissant les conditions nécessaires, et leur nombre ne pose aucun problème, selon Dahou Ould Kablia.

Pas d'agrément pour les animateurs du parti dissous

Les animateurs du parti dissous ne seront pas autorisés à créer leurs propres formations politiques, a clairement signifié le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales. Pour cela, Dahou Ould Kablia a brandi les dispositions de l'ordonnance 06-2006 portant Charte pour la paix et la réconciliation nationale qui interdit toute activité politique à «ceux qui sont impliqués dans des violences et actes séditeux durant la tragédie nationale». Exception faite cependant à «certains animateurs du parti dissous qui jouissent toujours de leurs droits civils». Ces derniers, selon le ministre, «peuvent figurer parmi d'autres formations politiques» non sans conditions puisque ils ne peuvent pas postuler en tant que membres fondateurs et ne peuvent aucunement créer leurs propres partis. «Il y aura des études au cas par cas», a-t-il précisé, expliquant que des enquêtes seront menées par les trois corps de sécurité, à l'issue desquelles il sera statué sur l'éligibilité de ces personnes à

figurer parmi les nouveaux partis politiques. A ceux qui menacent de créer des partis à l'extérieur du pays, Ould Kablia a rassuré qu'«il n'aura aucune répercussion sur la vie à l'intérieur du pays». Une affirmation nette et sans bavure qui ne laisse pas l'ombre d'une chance pour les animateurs du FIS dissous d'effectuer leur retour dans la vie politique nationale.

Les législatives à la première quinzaine de mai

Selon les prévisions du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, les prochaines élections législatives se dérouleront durant la première quinzaine du mois de mai prochain. Pour cela, la convocation du corps électoral se fera entre le 1er et le 15 février, 90 jours avant la date du scrutin tel que stipulé par la loi, soit après la clôture de la session d'automne du Parlement prévue, elle, le 2 février. Pour Dahou Ould Kablia, toutes les conditions sont réunies pour faire de ces échéances «des élections inédites», avançant pour cela les garanties émises par le chef de l'Etat quant à la neutralité de l'administration et la présence d'observateurs étrangers pour veiller à la conformité du scrutin. «Le nombre d'observateurs ne nous dérange pas (...) ils sont destinés à satisfaire les éternels suspicieux et un gage pour l'extérieur aussi», a soutenu l'invité de la radio. «La fraude a toujours été l'alibi de ceux qui échouent», a-t-il poursuivi, réaffirmant en guise de garantie supplémentaire qu'«il y a une volonté nouvelle de changer les choses». En plus des urnes transparentes qui seront utilisées pour la première fois, dont 56.000 sont prévues pour le 11 janvier et 110.000 autres pour fin février, le ministre de l'Intérieur a réitéré les instructions fermes données aux walis et autres commis locaux, sous peine de sanctions sévères, à veiller sur la transparence des élections. «Le régime électoral prévoit une quinzaine de mesures en matière de neutralité ; des sanctions pénales sont prévues contre les fauteurs et des possibilités de recours à tous les échelons», a-t-il indiqué.

M. C

SOUS LA PLUME

Parlons-en

PAR SADEK BELHOCINE

Les élections législatives auront lieu entre le 1er et le 15 mai prochain. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Dahou Ould Kablia qui a annoncé la nouvelle sur les ondes de la Radio nationale fait état d'une vingtaine de partis qui ont soumis des dossiers plus ou moins complets. Une dizaine parmi eux ont plus de chance d'obtenir leur agrément. Une floraison de nouveaux sigles qui s'ajoutent à la trentaine qui existent déjà sur l'échiquier politique nationale fait forcément désordre. Une caractéristique : sur la liste sur le point d'être agréée, les partis qui se réclament de la mouvance islamiste sont majoritaires. Qu'est-ce qui fait courir la mouvance islamiste à la course au pouvoir ? Les précédents tunisien, libyen, marocain et même égyptien où le pouvoir avec une majorité toute relative, est tombé entre les mains des partis de la mouvance islamiste donnent des idées aux formations se proclamant de cette chapelle.

payé le prix fort le fait d'avoir affiché ouvertement leurs convictions et attaches partisans et ont lutté des années durant pour le changement. Ce n'est pas le cas de nos partis islamistes qui tentent de se fédérer pour peser sur le résultat des prochaines législatives. Autant dire que, comme l'a si bien suggéré, Dahou Ould Kablia, «les frères» des pays du Maghreb et d'Egypte ont des idées et des convictions, alors que le MSP, Ennahda, El Islah et autres partis islamistes qui feraient leur apparition sur la scène politique à la faveur des réformes politiques, ont des vertus bien différentes. Le culte de la personnalité et le «zaïmisme» qui les habitent sont un grand fossé et un handicap majeur qui les poussent à leur perte. Autrement, dit, un conflit de personnes qu'on ne retrouve pas chez «les frères» du Maghreb arabe et ceux du Machrek. Ce qui fait dire à de nombreux observateurs de la scène politique nationale qu'«il n'y a pas de menace islamiste sur l'Algérie». Décidément l'Algérie est «un cas». Elle n'est ni la Tunisie, ni la Libye, ni l'Egypte. Les spécificités algériennes, analyseront les observateurs des questions algériennes !

S. H.

POUR L'OBTENTION D'UN CRÉDIT DE 14 MDS DA

ArcelorMittal offre toutes les garanties nécessaires

Le géant mondial de l'acier, ArcelorMittal, a accepté les garanties financières exigées par la Banque extérieure d'Algérie (BEA) pour l'obtention d'une ligne de crédit de 14 milliards DA, à l'origine d'un différend entre sa filiale algérienne d'El Hadjar (près de Annaba) et la BEA.

PAR INES AMROUDE

"Le groupe ArcelorMittal a accepté toutes les garanties exigées par la BEA pour l'obtention d'un crédit de 14 milliards DA", a précisé à l'APS une source proche de la BEA.

En vertu d'un accord conclu mardi matin entre les deux parties, la BEA va racheter un crédit d'ArcelorMittal de 9 mds DA, contracté auprès de Société Générale Algérie, sous forme d'un crédit-relais sur six ans, en contrepartie d'une garantie internationale de 120



Un dénouement à ArcelorMittal qui agréé toutes les parties.

millions de dollars, ajoute-t-on de même source.

"C'est une garantie financière internationale, qui sera fournie par la banque de la maison-mère à l'étranger, payable à la première demande", précise la même source qui indique que "certainement c'est la garantie internationale détenue par Société Générale sur ArcelorMittal qui sera transférée à la BEA".

"Les modalités de mobilisation de cette garantie financière seront à la charge

d'Arcelor Mittal, l'essentiel c'est qu'ils ont accepté de couvrir le rachat de cette dette par une garantie financière internationale, qui sera libérée par la BEA au fur et à mesure de l'augmentation du capital", ajoute cette source.

La direction du groupe a aussi accepté de transformer graduellement cette garantie en tranches d'augmentation de capital.

Ces garanties viennent satisfaire les conditions de couverture de risque exigées par la BEA, en plus des conditions émises par la BEA et déjà acceptées par Arcelor Mittal, à savoir la recapitalisation du complexe d'El Hadjar à hauteur de 120 millions de dollars. Sider, le partenaire algérien dans le complexe d'El Hadjar avait déjà mobilisé 30 millions de dollars pour augmenter le capital de l'entreprise à 150 millions de dollars, avait déjà annoncé samedi le Premier ministre Ahmed Ouyahia.

Pour l'autre partie du crédit (5 mds DA) qui représente un nouveau crédit d'exploitation,

il sera accordé par la BEA en contrepartie d'un nantissement des équipements, qui ont déjà fait l'objet d'une expertise (évaluation financière) par une filiale algérienne publique, précise encore la même source bancaire. En parallèle, les deux parties ont convenu que la BEA reprenne son statut de banquier privilégié du complexe d'El Hadjar.

Mohamed Loukal, P-dg de la BEA a critiqué dimanche dans un entretien à l'APS la réorientation de la relation bancaire entre sa banque et la filiale algérienne du sidérurgiste indien, au profit de banques privées, alors que la BEA est la banque du complexe El Hadjar depuis sa création. Un bras de fer oppose depuis presque un mois la BEA et Arcelor Mittal, qui a refusé de fournir des garanties financières sur des prêts qu'il voulait arracher à cette banque, allant jusqu'à brandir la menace du dépôt de bilan.

Sortant de sa réserve samedi, M. Ouyahia a adressé une vigoureuse mise au point à ArcelorMittal, affirmant que l'État algérien ne va pas assister impuissant à la fermeture du fleuron de l'industrie algérienne. Il a également rassuré les 7.000 travailleurs que l'État "ne va pas les abandonner".

I. A.

ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ANGLAISE

Signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et les USA

Un mémorandum d'entente a été signé hier à Alger entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et l'institution américaine World Learning, portant sur le développement de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie. Le document a été signé par le secrétaire général du ministère, Mohamed Gheras, et l'ambassadeur des Etats-Unis à Alger, Henry S. Ensher.

Le secrétaire général du ministère de l'Enseignement supérieur s'est félicité de la signature de ce mémorandum "qui va aider au développement et l'amélioration de l'enseignement de la langue anglaise en Algérie".

Soulignant l'importance de la maîtrise de cette langue dans les différents domaines de développement social et économique, il a précisé que ce programme devra permettre de relever les défis et répondre aux besoins des universités et du secteur économique, où la maîtrise de cette langue devient "impérative".

Il s'agit, à cet effet, de renforcer les capacités d'encadrement en vue de relever le niveau de l'enseignement de la langue anglaise et d'élargir le programme mis en place aux doctorants dans les universités d'Alger, Annaba, Oran et prochainement Ouargla, a précisé M. Gheras.

De son côté, l'ambassadeur des Etats-Unis a indiqué que le mémorandum témoigne de la volonté des deux pays de renforcer et de diversifier leurs domaines de coopération, dont l'enseignement, rappelant à ce propos le programme de coopération signé auparavant entre l'université Mentouri de Constantine et l'Institut américain William Davidson de l'université du Michigan.

Il a ajouté que le programme de World Learning, dont le coût est de deux millions de dollars, contribuera au développement de l'enseignement de langue anglaise et l'amélioration des méthodes d'apprentissage.

M. Ensher a fait part de l'engagement de son pays à travailler avec l'Algérie pour le renforcement des relations entre leurs institutions respectives et le développement de la coopération avec la société civile.

L. B.

CONTRÔLE FISCAL AU 1^{ER} SEMESTRE 2011

Des recettes de plus de 20 milliards DA

PAR RAYAN NASSIM

Le contrôle fiscal effectué par la Direction générale des impôts (DGI) a permis de générer un rappel de droit de plus de 20 milliards DA au cours du 1er semestre 2011, contre seulement 11 milliards DA durant la même période de 2010, a-t-on appris, hier, auprès de la DGI.

"La situation consolidée des résultats du contrôle fiscal effectué par les vérificateurs de la DGI au 1er semestre 2011, a permis de constater un rappel de droit, pénalités incluses, de 20,367 milliards de DA, contre 11,776 milliards de DA durant le 1er semestre 2010", a précisé à l'APS, M. Abdelkader Malki, cadre à la direction des recherches et vérification auprès de la DGI. En 2010, les produits des constatations des vérifications fiscales, tous types de contrôle fiscal confondus, ont atteint près de 85 milliards DA en nette baisse par rapport à 2009 où le contrôle fiscal a généré 107, 5 milliards DA.

En Algérie, il existe 5 types de contrôle fisca : le contrôle fiscal externe qui inclut la vérification comptable (VC), la vérification ponctuelle (VP) et la vérification approfondie de situation fiscale d'ensemble (VASFE), le contrôle des évaluations (CEV) qui touche essentiellement les transactions immobilières, ainsi que le contrôle interne, autrement dit le contrôle sur pièces (CSP), a-t-il expliqué.

Selon ce responsable, 1.824 affaires ont été vérifiées au 1er semestre 2011 dont 683 affaires au titre de la vérification comptable, 972 en application de la nouvelle mesure de vérification ponctuelle (VP), introduite en 2011, et 169 affaires au titre de la VASFE.

Le contrôle fiscal externe (CFE) ainsi effectué a permis de générer des droits et pénalités de l'ordre de 16,442 milliards de DA, contre seulement 9,499 milliards de DA durant le 1er semestre 2010, a-t-il souligné.

Cette hausse importante dans les résul-

tats du CFE, a-t-il poursuivi, "pourrait s'expliquer par l'introduction de la vérification ponctuelle, une mesure qui n'était pas encore appliquée en 2010".

Pour ce qui est du contrôle sur pièces (CSP) qu'un chef d'inspection effectuée de son bureau à partir des déclarations du contribuable et éventuellement des informations qui lui parviennent, ce type de contrôle fiscal a généré des recettes de plus de 1,5 milliard DA au cours du 1er semestre 2011 contre 162,3 millions DA durant la même période de 2010. La vérification des transactions immobilières (CEV) a permis à la DGI d'enregistrer des recettes de 2,339 milliards de DA au 1er semestre 2011 pour 16.730 transactions contrôlées. Par ailleurs, la DGI organise mercredi un séminaire sur les meilleures pratiques en matière de contrôle fiscal et les évolutions envisagées en vue d'arriver à une amélioration des relations entre le contribuable et l'administration fiscale.

R. N.

ASSURANCE DE PERSONNES

La CNMA se dote d'une filiale

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) vient d'obtenir l'agrément pour sa filiale d'assurance de personnes dénommée "le mutualiste", a indiqué, hier, la caisse.

La nouvelle filiale, sous forme de mutuelle dotée d'un capital de 600 millions DA, couvrira les domaines de la prévoyance et de la santé, selon un communiqué de la caisse.

La CNMA, une mutuelle agricole de droit privé, avait été transformée, en décembre 2009, de banque en établissement financier, à la suite d'une décision du Conseil de la monnaie et du crédit (CMC), en décembre 2008, relative à l'augmentation du montant du capital minimum requis des banques et établissements financiers.

Les indemnités de la caisse, qui compte environ 150.000 sociétaires, ont atteint 2,5 milliards DA en 2010 dont 1

milliard DA pour l'assurance agricole, le reste a été notamment destiné à l'assurance automobile.

A cause de plusieurs facteurs, dont la cherté des primes d'assurance, le manque de sensibilisation et l'absence de l'assurance vie au profit des fellahs, pas plus de 5% des agriculteurs en Algérie, soit 65.000 fellahs ont souscrits à des assurances agricoles chez la CNMA. Six sociétés d'assurances ont créé en 2011 leurs propres filiales d'assurance de personnes.

Taamine Life Algérie, filiale de la CAAT, CAARAMA Assurance SPA, filiale de la CAAR et la Société de prévoyance et de santé (SAPS), issue d'un partenariat entre la SAA et la compagnie française Macif, étaient les seules filiales créées en application de la loi 06-04 sur les assurances. Cette loi avait imposé aux compagnies d'assurance un délai de cinq

ans, prolongé jusqu'à fin juin 2011, pour séparer les assurances dommage et celles de personnes.

Trois autres sociétés d'assurance de personnes, CARDIF El Djazair, filiale du français BNP Paribas assurance, Macir-Vie, filiale de la CIAR et AXA-assurance vie ont été créées après cette échéance. Encore à la traîne, l'assurance personne représente un chiffre d'affaires inférieur à 10 milliards DA, soit un dixième du marché des assurances en Algérie, un créneau porteur dont le chiffre d'affaires avoisinerait les 100 milliards DA en 2011.

Toutefois, l'assurance de personne réalise une croissance annuelle importante, qui a dépassé 26% en 2010 alors que la croissance globale du secteur des assurances n'était que de 4%.

I. A.

HOSPITALO-UNIVERSITAIRES

Vers le durcissement du mouvement de grève

Les hospitalo-universitaires sont en colère et c'est pourquoi ils comptent durcir leur mouvement de grève. Un mouvement de débrayage de trois jours qui a pris fin hier et qui sera fort probablement reconduit dès la semaine prochaine.

PAR KAMAL HAMED

C'est l'assemblée générale, tenue hier au CHU Mustapha-Bacha, qui a décidé à la majorité de ses membres de radicaliser le mouvement de protestation et ce, eu égard à la non satisfaction de leurs revendications par le ministère de la Santé.

D'ailleurs une réunion entre les représentants du Syndicat des hospitalo-universitaires chercheurs et ceux du ministère de la Santé, qui s'est tenue dans l'après-midi d'avant-hier, n'a abouti à aucun résultat satisfaisant pour les protestataires. Après quatre heures de discussions, la délégation des hospitalo-universitaires a quitté la table. «Le ministère de la Santé nous a promis une augmentation de la prime de rendement, mais pas avec effet rétroactif», a indiqué le professeur Nacerdine Djijeli, président du syndicat. Les hospitalo-universitaires revendiquent, quant à eux, une augmentation de 30% avec effet rétroactif à partir de janvi-



Les revendications des hospitalo-universitaires sont multiples.

er 2008. Les blouses blanches ont initié cette action de protestation pour revendiquer la révision du régime indemnitaire et pour tirer la sonnette d'alarme sur la question de la pénurie des médicaments. «Pour ce qui est de la pénurie des médicaments la situation est catastrophique», a soutenu Mme Asla ajoutant «qu'il faut qu'on ait des moyens pour prendre en charge les malades». «Il y a des incompetents qui gèrent le dossier de médicament», dira un autre intervenant alors que pour le Pr Djijeli «la pénurie des médicaments constitue un gros problème de santé». Il faut dire que cette épineuse question pose un réel problème puisque cette pénurie chronique, malgré les sommes faramineuses

consacrées à l'importation du médicament, entrave grandement le travail des médecins et, par conséquent, pénalise les patients. «Il faut impérativement mettre en place une agence nationale du médicament, sans abandonner la revendication d'une commission d'enquête indépendante», plaide un intervenant. La majorité des intervenants ont abondé dans ce sens tout en estimant

que la commission d'enquête est une revendication qui ne va pas aboutir. D'où leur choix pour l'agence nationale du médicament et l'élaboration d'un rapport exhaustif sur les dysfonctionnements à l'origine de cette pénurie cyclique. Notons que lors du débat certains intervenants ont douté de l'efficacité de cette action de protestation qui consiste en l'arrêt des activités de soins seulement. «Il faut étendre le mouvement à l'enseignement et surtout les examens», soutient un professeur ajoutant que «c'est la seule action pouvant contraindre les pouvoirs publics à donner satisfaction à nos revendications». Cette grève de trois jours a,

pour rappel et à l'exception des services d'urgence, paralysé toutes les activités de soins dans les CHU du pays. Il en a été ainsi des activités chirurgicales à froid, les consultations et les explorations biologiques et d'imageries.

K. H.

BOUMERDÈS Deux acolytes de Droukdel abattus à Cap Djenet

Deux terroristes dont un émir de l'ex-GSPC ont été éliminés, dans la soirée d'avant-hier, par des soldats de l'ANP dans la commune balnéaire de Cap Djenet à une trentaine de kilomètres à l'est du chef-lieu de la wilaya de Boumerdès, apprend-on de sources locales. Les sbires de l'organisation terroriste de Droukdel ont été abattus au cours d'une embuscade qui leur a été tendue par l'armée près du village Ben Ouali à quelques encablures du chef-lieu de la localité précitée. Après un bref échange de coups de feu les opposant aux troupes de l'ANP, ces dernières ont réussi à les neutraliser et ont récupéré leurs armes à feu de type kalachnikov. Leurs dépouilles mortelles ont été alors transférées à la morgue de l'hôpital de Bordj Ménéaël. Il s'agit, selon des premières informations, des terroristes B.Yamine, alias Zakaria et identifié comme étant l'émir de la sériate de Sahel Boubrak dans la commune de Sidi Daoud et son compagnon T.Younés. Ce coup de filet intervient près d'une semaine après l'attentat à la bombe perpétré contre une patrouille de l'ANP au village El Fiadh dans la même localité où trois blessés ont été enregistrés parmi les militaires. Egalement, il intervient, deux jours après l'élimination de deux autres acolytes de Droukdel dans une embuscade dans la localité de Khemis El-Khechna à une trentaine de kilomètres à l'ouest de Boumerdès. La branche d'Al Qaida au Maghreb islamique perd de plus en plus de ses rangs ces derniers temps. Il y a quelques jours seulement, un émir, Si Mohand Ouramdane alias El Khechkhache a été abattu par les forces de sécurité dans la région de Béni Douala dans la wilaya de Tizi Ouzou. Au total, les services de sécurité ont éliminé, à Boumerdès, depuis le début de l'année en cours, quatre terroristes de l'ex-GSPC dans différentes opérations militaires.

T.O.

AFFAIRE DE L'EX-DÉTENU DE GUANTANAMO

Le procès reporté pour jeudi prochain

Le procès de l'ex-détenu de la prison de Guantanamo, Missaoui Mabrouk, poursuivi pour "appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger" a été reporté pour jeudi prochain par le tribunal criminel près la cour d'Alger, a-t-on appris mardi. «L'accusé n'est pas détenu et comparaitra libre devant le tribunal criminel d'Alger», a fait savoir l'avocate du prévenu, Me Hadria Khanouf. Selon l'avocate, son client «avait été arrêté en Afghanistan par les forces américaines en 2002 et emprisonné dans la base de Guantanamo jusqu'à 2008, avant son inculpation en Algérie pour appartenance à un groupe terroriste activant à l'étranger». Un autre ex-détenu de la prison de Guantanamo, en l'occurrence Nadji Abdelaziz, comparaitra le 16 janvier devant le tribunal criminel d'Alger, a annoncé son avocate, Me Hassiba Boumerdassi. Le tribunal criminel d'Alger a eu à se prononcer dans des affaires similaires concernant des ex-détenus de Guantanamo et avait prononcé l'acquittement de six mis en cause, à savoir Abdelli Foghoul, Térari Mohamed, Hadarbache Sofiane, Hamlili Adel Amine Tayeb, Zemiri Ahcène et Hamlili Mustapha. La même instance avait prononcé, le 29 novembre 2009, une peine de 20 ans de réclusion criminelle par contumace à l'encontre de l'accusé en fuite Belbacha Ahmed.

APS

SUPPOSÉE PROTECTION DES IMPORTATEURS HORS-LA-LOI

Le médicament, pomme de la discorde

PAR LARBI GRAÏNE

Les médecins affiliés au Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU) mettent fortement en doute la volonté du ministère de la Santé de mettre le holà à la crise du médicament. Au cours de l'assemblée générale qu'ils ont tenue hier à l'hôpital Mustapha-Bacha d'Alger, les participants ont interpellé avec insistance le département d'Ould Abbès afin qu'il se dessaisisse au plus vite de la gestion des médicaments et de mettre en place l'Agence nationale du médicament dont pour rappel le décret de création a été publié en 2008. Un intervenant voit dans la manière de faire du Premier ministre, Ahmed Ouyahia, lequel il y a quelques semaines avait rédigé un arrêté ministériel à l'effet de fixer les prérogatives du ministère de la Santé comme «

un simulacre de bataille » entre deux blocs du pouvoir « dans lequel il nous faut éviter d'entrer ». « On fait feu de tout bois pour que l'Agence du médicament ne soit pas installée » assène pour sa part le Pr Noureddine Zidoumi, chef de service de pneumologie au CHU de Beni Messous.

Et de poursuivre « il faut que le ministère de la Santé publique s'occupe de la Santé ». « En dehors du médicament, ça ne rapporte pas beaucoup » a-t-il ajouté dans une accusation à peine voilée de mauvaise gestion des fonds publics. Un autre intervenant s'est étonné de la mesure conférant à « la Pharmacie centrale le pouvoir de distribuer les médicaments à tous les établissements de Santé à travers le pays ». « Il y a mort d'homme, ça ne peut pas continuer comme ça, nous avons en tant que syndicat le devoir et la responsabilité morale de défendre les

malades. Or il y a des malades qui sont morts à cause de la pénurie des médicaments. Il y a des criminels qu'il faut identifier. Le ministère dit qu'il y a des importateurs qui surfacturent, c'est-à-dire qui sont identifiés. Ce n'est pas normal » tonne le secrétaire général du SNECHU, le professeur Djidjeli Nacereddine. Si parmi l'assistance, beaucoup ne donnent pas cher de la peau de la commission d'enquête que réclame le SNECHU sur la gestion du médicament les hospitalo-universitaires n'en ont pas moins décidé de constituer leur propre dossier sur la question. En sus de la revendication de la commission d'enquête, le SNECHU a donc pris la décision de faire ses propres investigations en vue d'étayer l'analyse des causes des pénuries récurrentes de médicaments qui portent préjudice et à leur profession et aux patients.

L. G.

20 ANS APRÈS L'ARRÊT DU PROCESSUS ÉLECTORAL

Si janvier m'était conté

PAR SORAYA HAKIM

Fallait-il interrompre les élections législatives du 26 décembre 1991 ou fallait-il reporter ces élections dans une Algérie où la démocratie en était à ses babouins ? Vingt-six années de parti unique, de pensée unique, le peuple, sans doute aidé par le discours quelques jours auparavant de Chadli Bendjedid, exprimait son ras-le-bol un certain 5 octobre 1988. Cette explosion populaire que certains ont qualifié de "chahut de gamins" a dégénéré, l'état de siège est proclamé le lendemain. Le 7 octobre, Ali Benhadj et Abbas Madani organisent des manifestations. Face aux débordements, l'armée tire sur la foule. Certes le parti unique était enterré mais le gouvernement de l'époque venait de donner la rue aux islamistes. L'avènement du pluralisme politique a fait émerger le FIS sur la scène politique. Créé en mars 1989, le FIS sera agréé en septembre de la même année, dès lors, les islamistes confinés auparavant dans la clandestinité activent au grand jour. Ils récupèrent le mécontentement et la violence de la rue. La société civile s'organise dans le désordre. Les élections communales de juin 1990 seront le premier défi du FIS. Des listes sont confectionnées et ou calquées sur leurs desiderata. Les islamistes veulent imposer leur ordre. Le FIS qui vilipende les agents corrompus avec l'af-

faire des 26 milliards, la sortie de l'ancien Premier ministre de l'époque, Abdelhamid Brahimi, apparaît aux yeux de l'opinion publique comme le parti de la vérité avec les valeurs de l'Islam, la corde sensible de la grande masse. Le FIS se présente alors comme un contre-Etat face à la faiblesse de riposte et aux hésitations du pouvoir politique. Une imposante marche silencieuse a lieu le 20 avril 90. Les militants du FIS étaient convaincus mais il fallait convaincre l'électorat. Le dernier meeting de la campagne électorale se tient au stade du 5-Juillet qui verra la participation de 120.000 personnes en s'appuyant sur la crédulité des présents, les organisateurs déploieront à l'aide du laser le mot Allah qui servira de fonds de commerce et vendront sans vergogne les photos de cet événement "divin". Les élections se tiennent avec la promesse du Chef du gouvernement de l'époque, Sid-Ahmed Ghozali, que celles-ci seront propres et honnêtes. En tout état de cause, le FIS rafle la mise d'un vote non pas d'une adhésion à un programme mais d'un vote sanction où plus de 900.000 électeurs seront privés de leur carte d'électeur. On rebelote le 26 décembre 1991 pour les législatives, le FIS remporte 188 sièges, le deuxième tour est prévu en janvier. Hachani, président du bureau provisoire du FIS est reçu par le président Chadli. Tractations, pas tractations... On lui prêtera une

connivence avec le mouvement islamiste. L'histoire chez nous ne s'écrit pas. Quels ont été les termes du deal, on se doute bien qu'il s'est agi du départ des officiers du ministère de la Défense nationale. La violence islamiste commence un 05 juin 1991 où deux policiers sont assassinés à Bouira, quelques jours plus tard un commissariat d'Alger sera attaqué, trois policiers sont morts mais c'est sans conteste l'attaque de Guemmar, d'une barbarie inouïe où 20 militaires seront mutilés par un groupe terroriste dirigé par Tayeb El Afghani, ancien combattant d'Afghanistan, militant du FIS et du SIT. La victoire du FIS est un choc pour la société où partis politiques et associations appellent à son interruption. Un comité national pour la sauvegarde de l'Algérie est créé et présidé par le secrétaire général de l'UGTA, Abdelhak Benhamouda. Une commission mixte est mise sur pied sous l'impulsion de quatre personnes de haut rang de l'Etat. La décision d'interrompre le processus électoral est avalisée selon l'article 84 de la Constitution du 23 février 1989 qui prévoit la démission du président. L'annonce sera faite au JT de l'ENTV un 11 janvier. Aujourd'hui, beaucoup demeurent convaincus de la justesse de l'arrêt du processus électoral et les acteurs persistent et signent.

S. H.

UNE USINE RAYLAN - HITACHI DE RÉFRIGÉRATEURS EN VOIE DE CONSTRUCTION

Un partenariat multinational de PME de l'électroménager

"Grâce à notre partenariat et notre coopération avec les firmes Electrolux et Hitachi, nous allons satisfaire les consommateurs algériens en termes de qualité de produits et de services après vente".

PAR AMAR AOUIMER

« Les produits de Raylan, esthétiques et normatifs répondant aux normes et standards internationaux sont conçus en fonction des exigences et des attentes de nos consommateurs » a notamment déclaré, hier, Youcef Merzoug, président-directeur général de l'entreprise Raylan, spécialisée dans l'électroménager, lors de l'inauguration du show room de Raylan au Bois des cars, à Dély Ibrahim.

Un projet de l'implantation d'une de production et de fabrication de réfrigérateurs Hitachi est en voie de concrétisation en Algérie, selon le responsable de la firme japonaise, précisant que « cet accord de coopération porte sur un protocole réalisé avec Raylan pour le marché du Maghreb et l'Europe, ainsi que le marché africain ».

Hitachi apporte notamment les technologies nécessaires au processus de production de l'usine Raylan implantée à Annaba.

Le responsable d'Hitachi, Yamanoka,



indique que « les procédés de production et les technologies présentées en Algérie se basent sur des productions intelligentes tout en projetant d'exporter vers la région Moyen-Orient et l'Afrique en développant une relation privilégiée entre Hitachi et Raylan ».

L'usine d'Annaba, qui emploie actuellement 250 travailleurs, pourrait avoir plus de 700 employés avec ce partenariat porteur et positif avec Electrolux et Hitachi, mais qui aura également l'ambi-

tion de créer des richesses avec option pour l'exportation. Il s'agit également d'enchaîner les activités de relations publiques en organisant des cours de formation pour les professionnels et les concessionnaires.

L'ouverture de ce show room multifonctionnel exposant les produits électroménagers aura pour mission aussi de lutter contre la concurrence déloyale et améliorer la compétitivité des produits, selon Borsetti, chef des activités Moyen-Orient et Afrique d'Electrolux, affirmant que «

Raylan et Electrolux sont prêts à relever le défi et de la concurrence et dénoncer l'imitation de nos marques, à savoir les réseaux non autorisés et non garantis ».

Actuellement, pas moins de 40 millions d'appareils électroménagers d'Electrolux sont vendus dans 150 pays différents.

Le marché algérien est jugé porteur par Electrolux et Hitachi qui veulent y investir avec Raylan, et dans cet ordre d'idées, Le président du CNC de la PME, Zaim Bensaci, a encouragé cette initiative de partenariat et d'association de PME algériennes et internationales, favorables à la création d'emplois et générant des richesses et de la plus-value.

A. A.

MALGRÉ UNE BAISSSE EN VOLUME À FIN SEPTEMBRE 2011

L'indice de la valeur à l'importation en hausse

PAR INES AMROUDE

L'indice de la valeur unitaire à l'importation (IVU) de marchandises de l'Algérie a enregistré une hausse de plus de 25% durant les neuf premiers mois de 2011 et une augmentation en valeur de 14%, malgré une baisse en volume de 9%.

L'IVU de marchandises a repris sa hausse, enregistrant une "importante" augmentation de 25,9% au cours des neuf premiers mois de l'année écoulée, après avoir connu une baisse de 1,6% à la même période de l'année auparavant, indique un bilan de l'Office national des statistiques, relevant également une hausse de 14,3% de la valeur, malgré une baisse en volume de 9,2%.

L'évolution de l'indice a concerné tous les groupes des importations à l'exception du groupe "produits bruts" qui a enregistré une baisse de 9,4% et celui des "équipements agricoles" qui marque une stagnation (0,3%), précise l'Office.

La hausse a été "remarquable" pour les groupes "matières premières énergie et lubrifiants" (47,3%), "alimentations, boissons et tabacs" (43,4%) et les "demi produits" avec 21%. D'autres groupes ont enregistré des hausses. Il s'agit des biens de consommation non alimentaires (6,8%), et de celui des équipements industriels avec 4,3%, indique la même source.

En glissement annuel, les neuf premiers mois de 2011 ont enregistré des accroissements d'IVU, mais d'ampleurs différentes. Les hausses les plus importantes ont été relevées les mois de juillet (43,6%), juin (34,4%), mai (33,3%) et août avec 30%. Cette période coïncide généralement avec les fêtes, le mois du

Ramadhan et l'Aid.

Les autres mois de la période de référence ont connu aussi des hausses : ils s'agit des mois de mars (29,9%), avril (23,7%), janvier (16,3%), février (13%) et septembre (11,9%).

Par ailleurs, la valeur courante des importations de marchandises a connu, une hausse de 14,3%, passant de 2.221,8 milliards de DA durant les neuf premiers mois de 2010 à 2.539,6 milliards de DA (34,3 milliards de dollars) à la même période de 2011.

Cette augmentation est due à la hausse pratiquement générale des prix sur les marchés internationaux et à l'impact de la crise économique, explique-t-on auprès de l'Office.

En valeur, la plus forte augmentation (60,3%) des importations a été enregistrée par le groupe "alimentation, boissons et tabacs". Ce dernier regroupe notamment les céréales, semoule et farine, laits, produits laitiers, sucres, café et thé, viandes et légumes secs.

En revanche, des augmentations de prix à l'importation ont été enregistrées pour les groupes "équipements agricoles" avec 21,1% et les biens de consommation non alimentaires (14,7%). Ce dernier est constitué essentiellement des médicaments, véhicules, réfrigérateurs et congélateurs...etc.

Les autres groupes de produits de la structure des importations ont également augmenté en terme de valeur. Il s'agit de celui des "matières premières, énergie et lubrifiants" avec 10,1%. Ce dernier regroupe notamment des huiles, goudrons, hydrogène et gaz rares et hydrocarbures acycliques.

Le groupe "équipements industriels" (+7,2%), regroupe, quant à lui, essentiellement l'équipement nécessaire aux transports de personnes et de marchandises, aux industries de turbines et turboréacteurs, les pompes, les articles de robinetterie et de transformateurs électriques...etc.

En volume, les importations globales ont baissé de 9,2% durant les période de référence. Cette baisse a été engendrée essentiellement par des chutes de 25,2% des importations des groupes "matières premières, énergie et lubrifiants" et de 17,2% de celui des "demi-produits". Malgré cette baisse des volumes des importations, ce 2ème groupe a connu une augmentation de 21% en terme de valeur.

Par ailleurs, il est à relever que le groupe "alimentation, boissons et tabacs" a connu la plus forte augmentation des volumes importés avec 11,8% durant les neuf premiers mois de 2011.

Cette évolution, particulièrement importante compte tenu de la part que représente ce groupe, soit 20,8% du chiffre global, est tirée essentiellement par les céréales dont les achats de l'Algérie ont plus que doublé.

L'IVU a repris sa hausse en 2011, après avoir reculé pour la première fois depuis des années de 2,2% en 2009 et 1,6% en 2010, soit les premières baisses après des hausses successives depuis 2003.

I. A.

A PRÈS DE 5 DOLLARS SUR UNE SEMAINE

Le prix du panier Opep en hausse

Le prix du panier Opep a progressé de près de cinq dollars lundi pour s'établir à 112,51 dollars le baril contre 107,52 dollars une semaine auparavant, a indiqué mardi l'Organisation sur son site internet.

Le prix du panier Opep a gagné 4,99 dollars à 112,51 dollars le baril lundi dernier, indique encore la même source.

Le prix de ce panier avait franchi le seuil des 100 dollars le 3 octobre dernier dans le sillage de la hausse des cours sur les marchés mondiaux.

Le niveau actuel des prix est porté par les tensions géopolitiques en Iran et au Nigeria.

Pour rappel, l'Opep avait décidé le 14 décembre lors de sa dernière réunion d'augmenter le plafond de la production officielle en fonction de la production effective placée sur le marché à 30 millions de barils/jour.

Introduit en juin 2005, le panier de l'Opep comprend le Sahara Blend (Algérie), Girassol (Angola), Oriente (Equateur), Iran Heavy (Iran), Basra Light (Irak), Kuwait Export (Koweït), Es-Sider (Libye), Bonny Light (Nigeria), Qatar Marine (Qatar), Arab Light (Arabie Saoudite), Murban (EAU) et le BCF 17 (Venezuela)

R. E.

BOUIRA

25.671 inscrits en classes d'alphabétisation en 2011

Quelque 25.671 apprenants ont été enregistrés, en 2011, au niveau des classes d'alphabétisation de l'annexe de Bouira de l'Office nationale d'alphabétisation des adultes, a indiqué dimanche le directeur de cette structure. "Cet effectif, dont la grande majorité est constituée de femmes (soit plus de 20.420) était reparti sur 1.212 groupes encadrés par 626 enseignants", a précisé M. Atalah Taher dans un bilan présenté à l'occasion de la célébration de la Journée arabe d'alphabétisation, correspondant au 8 janvier de chaque année. Au titre des actions de coopération initiées entre l'Office nationale d'alphabétisation des adultes et la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya, la même source fait cas, par ailleurs, de l'inscription de 1.671 élèves issus des classes d'alphabétisation, pour la session de février 2012, à la faveur de laquelle ils apprendront des métiers, tels que la coiffure, la confection de gâteaux, la couture, etc. Pour ce qui est du programme travail de l'annexe, pour cette année 2012, ce responsable signale le lancement, à partir du 9 janvier courant, d'une campagne de sensibilisation à travers l'ensemble des daïras de la wilaya, sous le thème "l'alphabétisation, un investissement prometteur dans le projet de construction d'un citoyen conscient, libre et responsable". 8.200 apprenants ont bouclé leur enseignement au niveau des classes d'alphabétisation de Bouira en 2011, réduisant ainsi le taux des analphabètes dans la wilaya à 18% actuellement, contre 22% en 2008.

SIDI BEL-ABBES

Campagne de sensibilisation sur l'utilisation du gaz

Une campagne de sensibilisation sur l'utilisation du gaz a été lancée dernièrement à Sidi Bel-Abbès sous le slogan "Gaz, électricité vivez en toute sécurité". Cette campagne, initiée par la Direction locale de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) et qui s'étalera jusqu'au 26 avril prochain, cible en premier lieu les écoliers et les étudiants. Elle vise également à donner au grand public les conseils de prévention permettant de mieux se prémunir des risques d'intoxication au monoxyde de carbone et d'incendies domestiques dus au gaz, a indiqué la chargée de communication, Mme Saboundij Fouzia. Ainsi, les établissements scolaires de 12 localités de la wilaya et de la ville de Sidi Bel-Abbès, trois facultés de l'université de Sidi Bel-Abbès et trois résidences universitaires feront l'objet de visites d'explication des agents de Sonelgaz sur la meilleure utilisation du gaz naturel. Plusieurs moyens sont utilisés par cette entreprise locale pour sensibiliser un plus grand nombre possible de citoyens, dont des dépliants, des affiches, des spots radiophoniques et une émission de jeux autour des dangers du gaz sur les ondes de la radio de Sidi Bel-Abbès.

BATNA

Démolition de 23 constructions illicites inachevées

Au moins 23 constructions "illicites inachevées" ont été démolies mercredi dernier au lotissement El-Fadjr de la cité Zmala, non loin du centre-ville de Batna, en présence des autorités locales, de la force publique et de la Protection civile. Le chef de la daïra de Batna, Mohamed Sahraoui, a indiqué, au terme de cette opération qui s'est déroulée sans incident, que les propriétaires de ces bâtisses inachevées "ont été informés il y a six mois de cela" de la décision de démolition de leurs constructions. Le même responsable a également précisé que les constructions avaient été systématiquement interdites sur ce site retenu pour la réalisation d'une voie double destinée à désengorger la circulation au centre-ville de Batna. Une opération similaire, portant sur la démolition de 77 constructions illicites inachevées, avait été menée dernièrement dans la cité Route de Hamla, à Batna.

APS

TLEMCCEN, PÔLE D'EXCELLENCE TOURISTIQUE

Promotion de 8 zones d'extension

Dans le cadre du projet "pôle d'excellence touristique", la Direction du tourisme de Tlemccen entend promouvoir et valoriser huit zones d'extension touristique (ZET) de la wilaya, a indiqué le responsable du secteur.

PAR BOUZIANE MEHDI

À l'horizon 2025, le "grand projet" vise à réaliser des opérations à court et moyen termes à la faveur du schéma directeur du développement touristique et qui concerne plusieurs secteurs et départements ministériels, a précisé le même responsable à l'APS.

En valorisant ses sites touristiques importants et en injectant des projets ambitieux, la Direction du tourisme compte faire de la wilaya une destination privilégiée pour les touristes en contribuant à l'exploitation des potentialités de la région, a affirmé le Directeur du tourisme.

Parmi les projets importants à réaliser dans ces ZET, figure un village d'excellence touristique de Moscarda, sur la plage de la commune frontalière Mersat Ben M'hidi qui sera doté de 836 lits, soit 400 lits destinés à un hôtel de luxe cinq étoiles, 140 lits réservés aux bungalows haut de gamme et 296 lits pour les villas de luxe, a expliqué à l'APS le même responsable, ajoutant que cet important projet sera réalisé par une entreprise étrangère dans le cadre d'investissements étrangers.

Le projet touristique comprendra égale-



ment plusieurs structures de divertissement et de loisirs, des lieux de repos et de récupération, des restaurants haut standing pour l'exploitation des sites naturels, qui caractérisent cette plage féérique, ainsi que des infrastructures de base dont le nouveau port de pêche et de plaisance.

A ce projet s'ajoutent deux zones d'extension touristique d'une superficie de 100 hectares chacune au niveau de la plage Bider, dans la commune de M'sirda, Fouaga et Sidi Lahcen, dans la commune de Souk Tleta, en plus de la zone Bekhata (90 hectares) et la région d'Aïn-Adjroud (100 ha), Sidna Youchaa (57 ha), Honaine (105 ha) et la zone de Tafout (45 ha).

Dans ce cadre, il a été proposé, selon l'APS, neuf autres actions d'aménagement et de réhabilitation d'un nombre de sites naturels d'envergure touristique tels l'Ourit (Tlemccen) avec ses cascades, qui était autrefois une destination préférée pour les touristes et les randonneurs, les grottes de Beni Add (commune de Aïn Fezza), un vrai chef-d'œuvre naturel, la station thermale de Sidi Abdelli, Hammam Chigeur et Mekhaled, dans la commune de Beni Khaled.

Il a été sollicité, outre ces actions, la classification d'autres sites archéologiques en vue de leur valorisation.

B. M.

TEBESSA, REPRISSE DE LA PRODUCTION À LA LAITERIE

80.000 litres de lait pasteurisé par jour

La laiterie de Tébessa, à l'arrêt depuis 2008, est de nouveau entrée en exploitation, en début de la semaine en cours, avec une production journalière de 80.000 litres de lait pasteurisé, a indiqué le directeur des services agricoles.

Les chaînes de production ont été totalement modernisées par le nouveau propriétaire de cette unité, acquise aux enchères, dans le but de diversifier à l'avenir la gamme de production par la fabrication de produits dérivés du lait, a ajouté M. Larbi Meziani. Réalisée dans le cadre du Comité d'assistance locale pour la promotion de l'Investissement (CALPI),

l'usine n'a fonctionné que "deux ou trois mois" durant l'année 2008, avant de cesser ses activités "sans que l'on sache les raisons exactes", a ajouté le DSA.

Un groupe de jeunes collecteurs s'est déjà manifesté pour approvisionner l'unité en lait cru à partir de Tébessa et des wilayas environnantes, sachant que la wilaya de Tébessa possède un cheptel de plus de 12.000 bovins, dont 6.500 vaches laitières, produisant annuellement entre 9 et 10 millions de litres de lait cru.

La seconde phase de production attendue de cette usine sera consacrée à la transformation du lait pour la fabrication de

plusieurs variétés de fromage et de dérivés laitiers à base de lait de brebis et de chèvre.

Cette laiterie a redémarré ses activités avec un personnel constitué d'une centaine de travailleurs, entre permanents et temporaires, en attendant le recrutement d'autres agents dans les mois à venir, a encore indiqué la même Direction. La reprise des activités de cette laiterie de statut privé "vient à point pour réguler le marché du lait pasteurisé dans cette wilaya qui s'approvisionnait depuis des unités de Souk-Ahras, Oum El-Boughi, Khenchela et Batna", a conclu M. Meziani.

APS

MILA, OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIÈRE

Attribution de 1.240 logements publics locatifs

Un quota de 1.240 logements publics locatifs (LPL) sera distribué prochainement dans la wilaya de Mila, a annoncé le directeur de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

Des commissions de daïra, chargées de la distribution de ces logements, ont été installées afin de faciliter cette opération qui concerne dix-sept communes dans la wilaya, a expliqué M. Tahar Ziani.

Quelque 400 unités de ce quota seront notamment distribuées dans la commune de Mila, alors que 53 autres le seront dans la région de Chelghoum Laid, a précisé le même responsable.

Les commissions des recours de la wilaya poursuivent actuellement leurs

études pour le parachèvement d'une action concernant la distribution de 3.226 logements de ce même type, répartis à travers 23 communes dans la même wilaya, a ajouté le même responsable.

Au cours de l'année 2011, 2.066 logements publics locatifs ont été réceptionnés dans la wilaya qui prévoit d'en distribuer un quota de 2.000 logements l'année prochaine.

La ville de Mila verra la concrétisation d'autres projets portant sur la réalisation de 1.270 LPL ainsi que 94 logements sociaux participatifs (LSP), outre la réalisation de travaux de viabilisation et d'aménagement préliminaires sur les sites d'habitation, a indiqué le même responsable.

La wilaya de Mila a également bénéficié d'un programme de réalisation de 1.000 logements promotionnels aidés (LPA). Ces logements seront implantés pour l'essentiel dans la région de Fardoua, dans la commune de Sidi Merouane, selon le même directeur.

L'OPGI de Mila poursuit, par ailleurs, la mise en œuvre d'importants projets visant la réalisation de 4.441 logements de type LPA, implantés dans plusieurs centres urbains de la wilaya.

Plus de 1.250 dossiers de demandes de logements LPA ont été réceptionnés en un seul mois, à travers les communes de la wilaya, a révélé M. Ziani.

APS

TIZI-OUZOU, FESTIVITÉS DE YENNAYER

Le Nouvel An berbère fêté avec faste

Comme chaque année, la fête de Yennayer sera célébrée avec faste aux quatre coins de la wilaya de Tizi-Ouzou. Bien que la journée du 12 janvier qui coïncide avec le jour de l'an berbère ou amazigh ne soit pas encore officiellement décrétée jour férié, il n'en demeure pas moins que les écoles de la wilaya, tous paliers confondus ainsi que l'université, sont fermés chaque année en ce jour particulier.

PAR LOUNES BOUGACI

C'est la manière adoptée par les citoyens de la région pour revendiquer que cette journée symbolique soit reconnue officiellement à l'instar des fêtes de l'an hébreu et grégorien. demain donc, il n'y aura pas école à Tizi-Ouzou. Mais il y aura des fêtes, plusieurs fêtes. Cette année, Yennayer aura plus d'éclat dans la région puisqu'une nouveauté, et non des moindres, vient s'ajouter à ce qui se faisait déjà lors des années précédentes. Il s'agit de l'implication de la radio locale, radio Tizi Ouzou, dans la célébration de cette fête. En effet, cette chaîne de radio, née le premier novembre 2011, a décidé d'être de la partie non pas en tant que simple figurant mais en qualité d'acteur principal dans la célébration du jour de l'an berbère. La radio Tizi Ouzou, dirigée par Hamid Larfi, un ancien de la radio chaîne II, a concocté un programme d'activités artistiques très riche pour demain. Ce programme d'animation se tiendra aussi bien au niveau du siège de la radio Djurdjura, situé au centre-ville qu'au parc d'attraction Tamaghra, situé à la Nouvelle-Ville. Il va sans dire que cette initiative drainera du beau monde d'autant que, depuis son lancement, radio



Tizi Ouzou ne cesse de conquérir un plus grand nombre d'auditeurs. Ceci, grâce aux informations de proximité qu'elle diffuse régulièrement mais aussi parce qu'elle contribue à faire la promotion de la culture locale. En plus des émissions spécial Yennayer qui seront diffusés tout au long de la journée et de la soirée de demain, 12 janvier 2012, radio Tizi Ouzou organise un dîner traditionnel suivi d'une soirée artistique avec les chanteuses et chanteurs, Malika Domrane, Akli D., Sidi Bemol et d'autres chanteurs algériens d'expression kabyle. Au niveau de cette radio, dont le dynamisme n'a d'égal que la jeunesse de son personnel, les préparatifs pour assurer la réussite de cet événement battent leur plein depuis plusieurs jours et tout porte à croire que le public qui aura la chance de prendre part à ces activités sera vraiment gâté. Les activités de Yennayer, c'est aussi l'élection de Miss Kabylie qui se tiendra demain à partir de 14h à la salle de spectacles de la maison de la culture Mouloud-Mammeri. Cette manifestation très attendue par le public sera organisée par « Ray-May » et la revue *Kabylie Magazine* avec la collaboration de la direction de wilaya de la culture. C'est un événement qui permettra au public de découvrir la nouveauté en matière de culture berbère mais aussi

d'élire la Miss Kabylie pour l'année en cours. Il faut noter que l'accès est uniquement sur invitation et est réservée aux familles. Dans les autres communes de la wilaya, la population ne restera pas les bras croisés à cette occasion. Plusieurs manifestations artistiques sont prévues un peu partout en Kabylie. A titre d'exemple, l'association culturelle Tileli du village Tamazirt Ouravah dans la commune de Mizrana organise à l'occasion de Yennayer 2962 des activités pour aujourd'hui et demain. Ces activités auront lieu au niveau de l'ancienne mosquée du village. Il est prévu la dégustation d'un couscous traditionnel suivi d'une communication avec un bref historique sur Yennayer qui sera présenté par Mohamed Amrous, secrétaire général de l'association. La célébration prévoit également la diffusion d'un film-documentaire sur l'histoire du village, intitulé *Aghvalou ussirem, une association en quête de vestiges*. Il ne faut pas oublier de rappeler que pour la même occasion, la majorité des familles de la région prépareront et dégusteront ce soir un repas traditionnel, à savoir du couscous aux légumes avec du poulet.

L. B.

MAISON DE LA CULTURE

Les Tiziouziens à la découverte d'El Bahia

La maison de la culture Mouloud-Mammeri abrite depuis hier mardi la semaine culturelle de la wilaya d'Oran. Cette belle région d'Algérie est venue avec un programme très riche et varié. La cérémonie ouverture de ces manifestations devait être assurée hier mardi à 14h 30 avec une animation folklorique par la troupe El Hamama suivie d'un spectacle de chants avec notamment Cheikh El Handi, El Habri Soltane, Horia Baba, Cheb Abbès El Houari, Cheb Ben Atia Ben Aissa. Il était également prévu un défilé de mode. Pour aujourd'hui, la direction de la culture de la wilaya de Tizi-Ouzou annonce un autre spectacle, qui sera animé par le groupe Rouabi au niveau de

la même salle et, en soirée, un autre gala à la résidence universitaire de Mdouha est signalé. Le théâtre régional de Tizi-Ouzou abritera, demain jeudi, la présentation d'une pièce de théâtre intitulée « Jeu de mariage », produite par le théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran. Demain, vendredi, les invités de la ville de Tizi-Ouzou seront conviés à un circuit touristique qui leur fera découvrir les beaux sites de la région. La même journée, le théâtre régional accueillera la troupe pour enfants « Le théâtre de la ville » qui donnera le spectacle *Les aventures de Zinou et Nounou*. La dernière journée de la semaine culturelle d'Oran dans la capitale du Djurdjura sera animée, samedi prochain,

avec, entre autres, la simulation d'un mariage traditionnel oranais qui se tiendra à la salle de spectacle de la maison de la culture.

L. B.

ROTARY CLUB CHOISIT L'HUMANITAIRE

Distribution de 280 fauteuils roulants

Chacun sa manière de célébrer la fête de Yennayer, jour de l'an berbère. L'organisation Rotary club international a choisi la sienne. Demain, pour marquer Yennayer à sa manière, Rotary Club de Tizi-Ouzou va organiser une cérémonie au niveau de l'aquaparc Tamaghra à la Nouvelle-Ville. Il s'agit d'une rencontre conviviale où seront distribués pas moins de 280 fauteuils roulants au profit de personnes handicapées moteur nécessitées venues de plusieurs wilayas du pays.

Les wilayas concernées par cette action humanitaire très louable sont : Jijel, Boumerdès, Bouira, Béjaïa et Tizi-Ouzou.

L. B.

LA COLÈRE PERSISTE

Rififi dans le secteur des transports

Le secteur des transports dans la wilaya de Tizi-Ouzou a vécu une semaine houleuse. Le nouveau plan de circulation ne cesse de provoquer l'ire aussi bien des transporteurs que des voyageurs. Et la méthode choisie par les mécontents pour s'exprimer n'est pas souvent pour arranger les choses. Il s'agit de blocage de routes ou de fermeture des gares qui sont à l'origine du problème. Avant-hier, lundi, ce sont les citoyens de la région de Ouaguenoun qui ont décidé de bloquer la route reliant le chef lieu de la commune de Ouaguenoun au chef lieu de wilaya. Durant toute la journée, aucun véhicule ne pouvait rallier la ville de Tizi-Ouzou ni se rendre de cette dernière vers Ouaguenoun ou Boudjima.

Des citoyens en colère ont investi la route, très tôt, dans la matinée, au niveau du village Lazib Ouheadad. Cette action de protestation a pour but de permettre aux voyageurs de crier leur ras le bol devant les augmentations des prix de transport. Cette semaine le prix du déplacement de Ouaguenoun vers Tizi-Ouzou a connu une hausse de dix dinars. De ce fait en moins d'une année, le prix du trajet en question a connu une augmentation de 100 % puisqu'il est passé de 50 DA à 100 DA pour un aller-retour. Dans la région de Ouaguenoun, ce ne sont pas seulement les voyageurs qui sont mécontents puisque même les transporteurs ont barré la route il y a dix jours pour protester, en ce qui les concerne, de l'état impraticable de la voie qui mène vers leur localité. Les autorités, notamment la direction des travaux publics de la wilaya, ont promis de prendre en charge ce problème. Mais pour l'instant, les travaux n'ont pas encore commencé, a-t-on constaté. Le courroux, c'est aussi celui des transporteurs de voyageurs interwilayas qui stationnent à la gare intermodale de Kaf Naâdja. Cette dernière ne recèle pas de commodités. Elle n'est pas spacieuse. Et des problèmes d'insécurité s'y posent avec acuité. L'augmentation des prix des déplacements vers les autres wilayas décidé de manière unilatérale par les transporteurs n'a pas été validée par la direction de wilaya des transports. Ce qui semble déplaire aux transporteurs qui campent sur leur position. En somme, la situation est inextricable concernant cette station qui abrite les bus vers Alger, Béjaïa, Boumerdès, Bouira et Azazga. Les choses ne sont pas plus reluisantes au niveau de la station de Ath Douala et de celle de Oued Aïssi. Les voyageurs et les transporteurs ne cessent de se plaindre de l'état des lieux. Les actions de protestation ne cessent de ce fait de pénaliser le citoyen qui ne sait plus à quel saint se vouer.

L. B.

SYRIE, IL ÉVOQUERA LES QUESTIONS INTERNES

Discours très attendu de Bachar El Assad

Face à des violences qui ne faiblissent pas et des pressions qui ne cessent de croître, "le président Bachar al-Assad doit prononcer mardi avant midi un discours durant lequel il évoquera les questions internes en Syrie et les développements de la situation dans la région", a rapporté lundi soir l'agence de presse officielle Sana.

Le CNS a affirmé que "le rapport sur le travail des observateurs représentait un pas en arrière dans les efforts de la Ligue, et ne reflétait pas la réalité constatée par les observateurs sur le terrain", au lendemain de l'examen de leur rapport par le comité ministériel arabe sur la Syrie au Caire.

Il a appelé au transfert du dossier au Conseil de sécurité de l'Onu et à "la création de zones de sécurité et d'exclusion aérienne" afin de protéger les civils.

Les Frères musulmans, membres du CNS, ont dénoncé de leur côté un rapport qui "met sur un même pied d'égalité le bourreau et la victime et fait un parallèle entre la machine à tuer officielle avec les chars et les roquettes et les opérations individuelles d'auto-défense".

La Commission générale de la Révolution syrienne, qui chapeaute les militants sur le terrain, en appelle aussi à l'Onu et estime que la Ligue arabe "doit



annoncer l'échec de son initiative, faute des moyens nécessaires pour arrêter les tueries". "La présence des observateurs et la manière dont ils s'y prennent sont un service rendu au régime", a renchéri le chef de l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH), Rami Abdel Rahmane.

A titre d'exemple, selon lui, lundi à Homs (Centre), deux personnes ont été blessées par des tirs d'un barrage militaire "en présence d'observateurs arabes". "Cela constitue une violation claire du proto-

cole" et rien n'est fait, a-t-il dénoncé. Parallèlement, six civils ont été tués par les troupes gouvernementales, un à Homs, un à Hama (centre), un près de Damas et trois à Idleb (Nord-Ouest), a indiqué l'OSDH en demandant aux observateurs de se rendre dans un secteur de Hama où chars et transports de troupes sont déployés "en violation" du protocole arabe.

Près de Damas, les funérailles d'un adolescent de 16 ans et d'un soldat tués par les tirs des forces de sécurité, se sont transfor-

mées en une manifestation anti-régime à Douma à laquelle ont participé près de 20.000 personnes, selon l'OSDH.

Le Comité ministériel arabe a décidé dimanche de "donner aux observateurs le temps nécessaire pour poursuivre leur mission conformément au protocole", après avoir examiné leur premier rapport.

Ce protocole prévoit, outre la mission d'observation entamée le 26 décembre pour une durée d'un mois, l'arrêt des violences, la libération des détenus, le retrait de l'armée des villes et la libre circulation pour les observateurs arabes et la presse.

Le régime, par la voix du quotidien Tchrine, s'en est pris au chef de la diplomatie du Qatar Hamad ben Jassem Al-Thani, qui préside le comité ministériel arabe sur la Syrie, l'accusant d'"inciter à la violence" et de "déployer tous les efforts possibles" pour entraver la mission des observateurs.

Le comité ministériel a demandé un renfort financier, logistique, matériel et en effectifs de la mission, forte actuellement de 163 personnes, pour en "assurer le succès" ainsi qu'un nouveau "rapport complet" pour le 19 janvier.

Par ailleurs, le ministre syrien de la Défense Daoud Rajha a salué la "position respectable de la Russie aux côtés de la Syrie", selon l'agence Sana. Moscou bloque toute action à l'Onu contre Damas

R. I.

POUR TENTER DE RELANCER LE PROCESSUS DE PAIX

Palestiniens, Israéliens et Quartette de nouveau à Amman paix

Des représentants palestiniens, israéliens et du Quartette international tiennent depuis lundi une nouvelle réunion à Amman, sous l'égide de la Jordanie, pour explorer les possibilités de relancer les négociations de paix suspendues depuis plus d'un an en raison de la colonisation juive.

Cette réunion, la seconde en une semaine après celle de mardi dernier, constitue une nouvelle chance pour le Quartette international pour convaincre Israël de présenter ses réponses sur les questions des frontières et de la sécurité, toujours en suspens.

La délégation palestinienne est dirigée par le négociateur Saëb Arekat, membre de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), alors que les Israéliens sont représentés à cette réunion par Ishak Mulkho, conseiller du gouvernement de l'occupation israélienne.

La partie palestinienne avait remis ses propositions sur ces deux points au Quartette lors de la précédente réunion mardi dernier à Amman sous la médiation du ministre Jordanie des Affaires étrangères Nacer Jawdah.

"La tenue d'une série de réunions à Amman est décidée sur la base des efforts diplomatiques consentis en ce sens ces derniers temps par le roi de Jordanie Abdallah II pour surmonter l'impasse qui freine l'avancement du processus de paix", avait déclaré dernièrement le chef de la diplomatie jordanienne.

Les efforts positifs de la Jordanie "ont liens avec l'intérêt du pays et avec les questions du statut final qui touchent directement aussi aux intérêts jordaniens", avait-ils souligné.

Lors de la première réunion d'Amman, Palestiniens et Israéliens avaient exprimé leur attachement à la relance des négociations de paix, mais aucune mesure n'est entreprise en ce sens par Israël, responsable de l'impasse actuelle, née de la poursuite des activités de colonisation illégales dans les territoires palestiniens occupés.

Depuis l'arrêt du processus de paix fin septembre dernier, les autorités d'occupation israéliennes n'ont pas cessé d'approuver des projets de construction de milliers de nouvelles colonies sur les terres palestiniennes, notamment à El-Qods et en Cisjordanie occupée.

Fin décembre dernier, les autorités israéliennes avaient autorisé la construction d'un complexe touristique dans le quartier de Silwan, dans la partie orientale d'El-Qods, où quelques jours auparavant elles avaient donné leur feu vert à la construction de 130 nouveaux logements dans un quartier de colonisation dans la ville.

Les projets de colonisation israéliens illégaux, vivement condamnés par la communauté internationale, prouvent une fois de plus l'intention du gouvernement israélien de judaïser les territoires palestiniens occupés.

Sous l'immunité internationale, Israël refuse de geler ses activités de colonisation ainsi que ces graves et incessantes violations des droits de l'homme dans les territoires occupés, une attitude qui rend difficile la mission du Quartette international.

Appelé à résoudre les questions de colonisation, des frontières et de la sécurité avant le 26 janvier, le Quartette a suggéré un dialogue de proximité entre Israéliens et Palestiniens, qui se tiendrait sur plusieurs mois en vue de préparer la



reprise des pourparlers directs. Pour toute reprise du dialogue, la partie palestinienne exige toujours un arrêt total de la colonisation et la reconnaissance par Israël de l'Etat de Palestine établi sur les frontières de 1967.

"Si le Quartette ne parvient pas à réunir Israéliens et Palestiniens autour de la table des négociations d'ici le 26 janvier, cela signifiera qu'il aura échoué dans sa mission et que la direction palestinienne devra réviser sa position", avait averti récemment le président palestinien Mahmoud Abbas.

En cas d'échec, "toutes les options nous seront ouvertes", avait-il mis en garde. Début janvier, le secrétaire général adjoint de la Ligue arabe chargé des affaires des territoires arabes occupés, Mohamed Sobeih, avait appelé le Quartette à prendre une décision "ferme" face à cette politique de colonisation israélienne, qui a poussé

en septembre dernier les Palestiniens à recourir aux Nations unies pour demander la reconnaissance de leur Etat et son adhésion à l'Organisation.

"Le Quartette (Onu-UE-Russie-Etats-Unis) doit adopter une position ferme sur la colonisation juive dans les territoires palestiniens occupés", avait-il insisté.

Un projet arabo-palestinien condamnant la colonisation juive avait, rappelle-t-on, été présenté en 2011 à l'Onu, mais il avait été bloqué par les Etats-Unis, qui ont, pourtant, appelé plusieurs fois leur allié à cesser ses activités illégales.

En outre, les Etats-Unis, qui ont parainé pour de longues années le processus de paix israélo-palestinien, étaient le premier pays à avoir brandi la menace d'utiliser son veto contre la candidature palestinienne à l'Onu.

APS

IRAN-ETATS-UNIS

Le contentieux s'alourdit

La justice iranienne a annoncé à la surprise générale la condamnation à mort d'un citoyen américano-iranien pour "espionnage".

Les rapports entre l'Iran et les Etats-Unis, déjà suffisamment fragiles et conflictuels, connaissent un nouveau choc. La justice iranienne, contrôlée par les conservateurs du régime islamique, a jeté un pavé dans la mare en annonçant lundi la condamnation à mort d'un ressortissant américain, d'origine iranienne, arrêté en Iran et jugé pour espionnage en faveur des Etats-Unis.

Cette condamnation inattendue, délivrée par le tribunal révolutionnaire de Téhéran et confirmée ce matin par le bureau du procureur général iranien, risque indubitablement d'alourdir les contentieux entre les deux pays, rapporte *Le Point*.

Âgé de 28 ans, Amir Mirzaï Hekmati, né aux Etats-Unis de parents iraniens, est un ancien Marine. Repéré en Afghanistan puis arrêté en Iran, il a été accusé d'espionnage et de coopération avec la CIA. Pour la justice iranienne, basée sur la charia depuis la révolution islamique de 1979, ces deux délits, assimilés à une accusation de "moharebeh" (guerre contre Dieu) et de "Mmofssed fel-arz" (corruption sur terre), sont passibles de la peine capitale. Cette lourde sentence, rendue malgré les appels incessants de Washington en faveur de son ressortissant, intervient dans un climat d'extrême tension entre les deux pays, mais également entre l'Iran et la communauté internationale.

Provocations iraniennes

Soupçonnant le régime iranien de mener un programme nucléaire militaire et accusant Téhéran de violer les droits de l'Homme en réprimant l'opposition ainsi que de soutenir le terrorisme, les Etats-Unis mais aussi l'Europe ont d'ailleurs récemment renforcé les sanctions



économiques, pétrolières et financières contre la République islamique. Ce nouvel incident ne va pas aider à apaiser les relations entre Téhéran et Washington.

Depuis plusieurs semaines, le régime islamique ne cesse, en effet, de multiplier les menaces et les provocations. Dernière en date, la campagne médiatique et militaire de Téhéran autour d'une hypothétique fermeture du détroit stratégique d'Ormuz, à l'entrée du Golfe, en cas de boycott des exportations pétrolières iraniennes. En agissant ainsi, la République islamique trahit son anxiété grandissante. Déjà, le mois dernier, les forces armées iraniennes avaient annoncé en grande pompe la capture d'un drone américain, avant de se lancer dans d'importantes manœuvres militaires dans la zone ultrasensible du détroit d'Ormuz, par où transitent chaque jour environ 16 millions de barils de brut.

Espoir infime

Pourtant, le bras de fer entre les deux

pays a connu la semaine dernière une courte trêve. La marine américaine a, en effet, sauvé treize marins iraniens dans les eaux du Golfe, un geste applaudi par Téhéran qui semblait pouvoir apaiser les tensions bilatérales.

Mais la condamnation à mort de l'Irano-Américain devrait a fortiori dégrader encore ce climat. D'autant plus que les services secrets iraniens, dont le rôle gagne sensiblement en importance au sein du régime islamique, ont accusé l'Américain d'avoir reçu "formation et entraînement dans des bases américaines en Afghanistan et en Irak", deux pays voisins de l'Iran.

Condamné à mort à l'issue d'un procès rapide, court et très médiatisé assorti d'aveux télévisés fin décembre à Téhéran, le prévenu possède encore une infime lueur d'espoir, sa peine capitale devant être approuvée par la Cour suprême iranienne, plus haute instance judiciaire du régime.

RI

EMIRATS ARABES UNIS/ AFIN D'ÉVITER DE L'EMPRUNTER

Un oléoduc contournant le détroit d'Ormuz prêt d'ici juin



Un oléoduc construit par les Emirats arabes unis pour éviter d'emprunter le détroit d'Ormuz sera opérationnel d'ici juin, a annoncé lundi le ministre émirati de l'Energie, Mohamed ben Dhaen al-

Hamili. L'oléoduc permettra de transporter le pétrole vers les ports des Emirats situés sur le Golfe d'Oman, sur leur côte est, sans transiter par le détroit d'Ormuz que l'Iran a menacé de fermer en cas de nou-

velles sanctions contre ses exportations pétrolières, liées au programme nucléaire controversé iranien. "L'oléoduc est presque terminé, il sera opérationnel dans six mois, en mai ou en juin", a déclaré le ministre à la presse, en marge d'une conférence pétrolière à Abou Dhabi. "Dans six mois, en juin ou en mai, il sera possible de commencer les exportations", a-t-il ajouté précisant que la capacité de l'oléoduc est de "1,5 million de barils par jour et peut atteindre 1,8 mbj". La tension est montée d'un cran entre Téhéran et Washington à l'issue de manœuvres militaires iraniennes avec les mises en garde émises par l'Iran contre la présence de la marine américaine dans le Golfe, suscitant des craintes sur l'éventuelle fermeture du détroit d'Ormuz, par lequel transitent 35% du pétrole brut transporté par voie maritime dans le monde. Le chef du Pentagone, Leon Panetta, a averti que les Etats-Unis "répondront" par la force si l'Iran cherche à bloquer le détroit d'Ormuz, évoquant une "ligne rouge" à ne pas franchir.

RI/Le Point

YÉMEN

Amnistie accordée au président Saleh

Le gouvernement d'entente nationale du Yémen a approuvé un projet de loi d'amnistie pour le président Ali Abdallah Saleh "concernant tous les actes commis avant sa promulgation". Le projet de loi concerne également ses proches "ayant travaillé avec lui dans tous les secteurs -civil, gouvernemental et militaire-", afin qu'ils bénéficient d'une amnistie empêchant toute poursuite judiciaire.

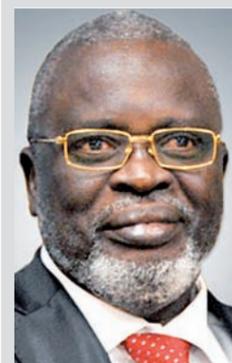
Cette décision ouvre la voie à son départ, conformément à un accord de transition, pour mettre fin au mouvement de contestation de son régime. Après des mois de tergiversations et de manifestations, le président Saleh, décrié pour la répression de la contestation populaire, avait signé, le 23 novembre à Ryad, un accord de transition politique (avant de sembler faire machine arrière...).

Cet accord prévoit son départ du pouvoir au terme d'une présidentielle anticipée, prévue le 21 février, en échange d'une immunité pour lui-même et pour ses proches. En vertu de cet accord, Ali Abdallah Saleh, qui dirige le pays depuis 33 ans, a remis le pouvoir à son vice-président, Abd Rabbo Mansour Hadi, un homme de consensus, qui devra être le seul candidat au prochain scrutin pour un mandat présidentiel de deux ans.

Vendredi, la Haut commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, Navi Pillay, a dénoncé le projet de loi d'amnistie, estimant qu'un tel instrument juridique empêcherait de poursuivre des personnes ayant commis des crimes internationaux.

VIEUX ROUTIER DE LA POLITIQUE

Le président bissau-guinéen Malam Bacai Sanha est mort



Le président bissau-guinéen, Malam Bacai Sanha, mort lundi à Paris à 64 ans, était un ancien combattant anticolonialiste et pilier du puissant Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-vert (PAIGC, au pou-

voir). Ancien président intérimaire de juin 1999 à mai 2000, Malam Bacai Sanha avait été propulsé au pouvoir après la guerre civile déclenchée en 1998, qui avait abouti au départ du pouvoir du président Joao Bernardo Vieira, chassé par l'armée à la suite d'une mutinerie, assassiné depuis.

En 2009, il s'était présenté pour la troisième fois à une élection présidentielle après 2000 et 2005, sous la bannière du PAIGC, le seul parti qu'il a connu, majoritaire à l'Assemblée nationale avec 67 députés sur 100.

Originaire de la région de Quinara (sud), cet ancien combattant a lutté contre le Portugal lors de la guerre de libération ayant mené son pays, ex-colonie portugaise, vers l'indépendance en 1974.

Cet homme de grande taille, à la forte corpulence, diplômé en sciences politiques de l'Université de Berlin-est, était musulman, marié, et père d'un enfant.

RI

FÊTE DE YENNAYER, AN 2962

Célébration demain à travers le pays et à... l'étranger

Yennayer est en rapport direct avec les lois de la nature, à savoir le calendrier agraire. En effet, généralement lors des festivités, les hommes se rendent sur leurs terres et y exposent leurs récoltes annuelles. Le calendrier agraire a été adopté par beaucoup de peuples ayant côtoyé les Berbères. D'ailleurs, partout où ces derniers se sont sédentarisés, ils y ont exporté leur culture.

PAR DJAMEL BOUKERMA

Le jour correspondant au 12 janvier du calendrier représente une grande symbolique pour les Nord-Africains puisqu'il correspond en fait au Nouvel An amazigh «Yennayer». Yennayer est traditionnellement fêté un peu partout en Afrique du Nord. Cette fête est liée au calendrier agraire des Berbères depuis l'Antiquité. Liée au cycle des saisons, elle est célébrée dans une atmosphère de fête propre à chaque région. Pour ne pas faillir à la tradition, cette année encore, plusieurs wilayas du territoire national et à l'étranger ont concocté de riches programmes culturels et musicaux divers et riches en activités.

Tizi-Ouzou, Béjaïa, Boumerdès, Bouira, Oran, Alger, Tlemcen... et la ligne est loin d'être exhaustive ont organisé diverses manifestations pour fêter comme il se doit «Yennayer». Il faut dire que chaque région a ses propres us et coutumes pour célébrer cette date du calendrier berbère. A Tizi-Ouzou, plusieurs galas artistiques sont programmés à la maison de la culture Mouloud-Mammeri ainsi qu'au sein des cités universitaires, à l'instar de Béjaïa et de Boumerdès et bien d'autres wilayas du pays qui ne veulent pas faillir aux traditions bien ancrées dans les foyers nord-africains.

Dans la capitale, plus précisément au palais de la culture Moufidi-Zakaria, diverses activités culturelles, dont des prestations de troupes musicales, seront proposées au public qui souhaiterait marquer cet événement traditionnel en public. «Cette occasion est propice pour transmettre notre culture aux jeunes générations», a affirmé la directrice du Palais de



la culture sur les ondes de la Chaîne 3. A l'ouest du pays, Oran, pour sa part, a commencé les festivités de Yennayer 2962 hier pour s'étaler jusqu'au 13 de ce mois.

Une manifestation qui affiche un programme varié, à l'instar d'un Salon du livre relatant l'histoire berbère d'Afrique du Nord ainsi que plusieurs expositions portant sur divers thèmes de la culture berbère. Il y aura également la projection de films et documentaires historiques ainsi que des représentations théâtrales en langue amazighe. Il est utile de signaler que ces manifestations auront lieu à la médiathèque d'Oran et sont organisées en collaboration avec le Haut commissariat à

l'amazighité en partenariat avec la wilaya d'Oran. Cette date symbolique, unissant les peuples d'Afrique du Nord africain, est fêtée sous la symbolique de «la valeur de la terre». Effectivement, cette date a un rapport direct avec les lois de la nature, à savoir le calendrier agraire puisque généralement dans la foulée de la fête, les hommes se rendent sur leurs terres et exposent leurs récoltes annuelles. Le calendrier agraire a été adopté par beaucoup de peuples ayant côtoyé les Berbères. D'ailleurs, partout où les Berbères se sont sédentarisés, ils ont apporté leur culture. Le calendrier berbère démontre, si besoin est, une civilisation ancestrale, une identi-

té millénaire dotée d'un savoir inestimable. Une légende rapporte que cette date symbolique fêterait la victoire du roi berbère Chachnaq, qui aurait réussi à refouler les Egyptiens, qui avaient tenté une énième invasion, à la frontière égyptolibyenne. Chachnaq, à la tête de son armée, a réussi à vaincre le pharaon Ramsès III.

Les Pharaons ont, de tout temps, essayé vainement de conquérir les territoires berbères. Les Nord-Africains, étant installés un peu partout à travers le monde, la fête de Yennayer a de ce fait franchi les frontières d'Afrique du Nord, allant ainsi vers l'autre rive. En Europe, cette fête est fêtée chaque année de manière grandiose, à l'instar de la France où plusieurs concerts ont été organisés, à l'exemple des galas artistiques de Takfarinas et d'Aït Menguellet dont nous avons parlé sur ces mêmes colonnes. La communauté berbère, établie au Canada, ne manquera pas, elle aussi, de célébrer Yennayer, puisqu'elle prévoit pour le 14 janvier, un spectacle organisé par le Centre amazigh de Montréal au Canada. Ce programme est très riche et largement diversifié entre musique, danse et bien d'autres animations. Les festivités se tiendront au collège Maisonneuve, Montréal, à partir de 18h.

Le Nouvel An berbère, qui correspond au 12 janvier de chaque année, sera donc une nouvelle occasion donnée aux peuples nord-africains de se réconcilier, l'espace d'une journée, avec leurs racines ancestrales qui ont réussi à braver l'usure du temps et d'autres traditions imposées ou importées. Assegas amegwas...

D. B.

ORAN, 10e CONCOURS NATIONAL DE LA PEINTURE DES ENFANTS

Prix de la liberté à l'occasion du cinquantième de l'Indépendance

La 10e édition du concours national de la peinture des enfants vient d'être lancée, janvier courant à partir d'Oran, sous le thème "Le Prix de la Liberté" retenu par les organisateurs à l'occasion de la célébration du 50e anniversaire de l'Indépendance.

Cette épreuve artistique se poursuivra jusqu'au 29 février prochain pour des jeunes candidats, âgés de 7 à 15 ans, avec pour objectif de promouvoir les talents en herbe dans le domaine des arts plastiques, a indiqué le président de l'association initiatrice "Le Libre Pinceau".

Ce concours annuel, qui a vu la participation de plus de 14.000 enfants depuis son lancement en 2001, est sanctionné par un salon national présentant les meilleures œuvres sélectionnées par un jury composé d'enseignants et de spécialistes des beaux-arts, a précisé Nasreddine

Bentayeb. Pour l'édition 2012, élèves et collégiens des quatre coins du pays sont invités à faire valoir leur talent en dessinant, avec la peinture à l'eau, un sujet de leur choix, mettant en relief les sacrifices consentis durant la lutte de libération nationale.

La précédente édition avait été axée sur "Les symboles culturels islamiques", thème choisi à la faveur de la manifestation internationale "Tlemcen capitale de la culture islamique 2011", rappelle-t-on. Les différents concours organisés par "Le Libre Pinceau" avec le soutien du ministère de la Culture, ont également permis aux enfants de s'exprimer autour de sujets variés comme la sécurité routière, la protection de l'environnement, l'eau, la désertification et les jeux traditionnels.

APS

CINÉMATHÈQUE DE SIDI BEL-ABBES

Rétrospective des films de Brahim Tsaki

Le cinéma algérien doit se démarquer de la production de circonstance, a déclaré, lundi à Sidi Bel-Abbès, le réalisateur Brahim Tsaki. En marge d'une rétrospective consacrée à ses films, il a fait remarquer que la production cinématographique algérienne est "faible et occasionnelle, si ce n'est quelques films réalisés en collaboration avec des cinéastes de l'autre rive de la Méditerranée". Le programme de cette manifestation, qui a pris fin lundi à la cinémathèque de Sidi Bel-Abbès, a porté sur la projection des cinq films réalisés par ce cinéaste. Cinq jours durant, les cinéphiles de Sidi Bel-Abbès ont eu droit à la présentation de quatre longs métrages de Tsaki, à savoir "Les enfants du vent", "Histoire d'une rencontre", "Les enfants des néons", "Ayriwen" et un court métrage "Gare de triage".



"Ayriwen", premier long métrage réalisé en targui, qui a clôturé cette rétrospective, s'est vu décerner le grand prix "Issi N'ourgh" en 2009 à Agadir (Maroc) et le prix de la photographie au Festival international du film arabe d'Oran en 2010. Ce programme, qui s'inscrit dans le cadre du cycle des cinéastes algériens for-

més en Belgique, a été organisé par l'Agence algérienne du rayonnement culturel en collaboration avec le Centre algérien du cinéma. Pour pallier l'organisation d'ateliers spécialisés en marge du cycle des films de Tsaki à Sidi Bel-Abbès, une rencontre a regroupé lundi à la cinémathèque le réalisateur algérien avec des étudiants de l'université de Sidi Bel-Abbès sur le thème "Processus du cinéma". Un programme similaire sera organisé à la cinémathèque d'Oran du 5 au 9 février prochain.

APS

DANGERS D'UNE CONSOMMATION EXCESSIVE DE SEL

L'appétence se joue dès la naissance

Hypertension artérielle, infarctus du myocarde, accident vasculaire cérébral (AVC)... les dangers d'une consommation excessive de sel sont nombreux, et avérés. Pourtant, certains conservent le réflexe de resaler systématiquement leur nourriture, avant même d'y avoir goûté. Cette mauvaise habitude aurait-elle son origine dans la petite enfance ?

Des chercheurs du Monell Chemical Senses Center de Philadelphie, aux Etats-Unis, viennent de montrer que l'introduction précoce du sel dans l'alimentation des nourrissons aurait un impact sur leurs habitudes de consommation, plus tard dans la vie.

Ils se sont intéressés à 61 nourrissons de 2 et 6 mois, qui se sont vu proposer - ces deux âges successivement - trois biberons différents. Le premier était rempli d'eau pure, sans adjonction de sel. Le deuxième contenait 1% de sel, soit le taux habituellement constaté dans les potages au poulet vendus outre-Atlantique. Le troisième enfin avait une teneur en sel de 2%, ce qui même pour un adulte, est un taux excessif.

Résultat, à deux mois les nourrissons ont en majorité rejeté les préparations salées. A six mois en revanche, une préférence très nette pour les biberons au goût le plus relevé a été observée, en relation avec une exposition antérieure à la saveur salée. Autrement dit, les 26 nourrissons déjà « initiés » au sel ont préféré les biberons salés. Les 35 bébés dans l'alimentation desquels le chlorure de sodium n'avait pas encore été introduit ont continué à rejeter les biberons des deuxième et troisième groupes...

Par la suite, les auteurs sont restés en contact avec les familles. Quelques années plus tard, sur les 26 bébés qui préféraient



les liquides salés, 12 se sont avérés plus enclins à ajouter du sel de table dans leur assiette.

Les plats préparés en cause...

Pourquoi certains bouts d'chou sont-ils davantage exposés au sel ? La réponse tient en deux mots, « Plats préparés ». Selon les auteurs de ce travail en effet, ces produits comme les céréales pour bébé, le pain ou encore les biscuits contiennent souvent du sel ajouté.

Un goût immodéré pour le goût salé trouverait donc une partie de son origine dans la petite enfance. C'est une découverte d'importance, dans la mesure où notre consommation est toujours trop élevée. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a en effet fixé à 6 gr la consommation maximale de chlorure de sodium par jour. Pour réduire les risques de maladies cardiovasculaires, d'ostéoporose voire de certains cancers digestifs, il est important de ne pas dépasser cette limite. Or en France par exemple, la consommation quotidienne moyenne serait proche de... 10 g par habitant.

Pour les auteurs, ce constat est essentiel. Rien qu'aux Etats-Unis en effet, « une réduction de la consommation de sel pourrait prévenir plus de 100 000 décès par an, et des milliards de dollars en frais médicaux pourraient aussi être économisés ».

Destination Santé

Pellicules : comment s'en débarrasser

Les pellicules ou pityriasis capitis de leur nom scientifique, sont une affection courante puisqu'une personne sur trois déclare en souffrir. Tenaces, les pellicules exigent un traitement adéquat pour être éliminées durablement.

Un renouvellement trop rapide du cuir chevelu

Les pellicules sont dues à un renouvellement trop rapide des cellules du cuir chevelu qui, en s'éliminant, se détachent sous la forme d'une fine poudre blanche ou de petits amas graisseux (squames).

Attention toutefois à ne pas confondre état pelliculaire et mauvais entretien de la chevelure. En effet, un shampoing ou un après-shampoing mal rincé peut se redéposer sur les cheveux et s'amalgamer aux salissures et aux poussières, ce qui forme des petits dépôts blancs irritants, s'apparentant aux pellicules (mais bien évidemment différents de ces dernières).

Deux types de pellicules : sèches et grasses

Sèches, les pellicules n'adhèrent pas au cuir chevelu et ne sont finalement gênantes que d'un point de vue esthétique. A contrario, lorsqu'elles sont grasses, les pellicules sont aussi plus grasses et ont tendance à s'agglutiner sur le cuir chevelu, provoquant ainsi des troubles annexes.

A la longue, les pellicules peuvent

favoriser les phénomènes de démangeaison et même être à l'origine d'une chute de cheveux du fait qu'elles asphyxient le cuir chevelu. Qui plus est, elles forment un milieu idéal pour la prolifération des champignons.

Quels traitements ?

Quel que soit le type de pellicules, le premier geste à faire pour les éliminer autant que pour les prévenir est d'adopter une hygiène rigoureuse et de se laver les cheveux aussi souvent que nécessaire (un lavage quotidien n'est pas contre-indiqué, contrairement aux idées reçues). Si les pellicules sont sèches, les lotions, crèmes et shampoings anti-pelliculaires classiques suffisent généralement à enrayer le processus.

Ces produits sont à base d'huile de cade et de goudron, de sulfure de sélénium, de zinc etc. Ils agissent en détachant les petits squames et en ralentissant le renouvellement des cellules.

Lorsque les pellicules sont grasses, il faut en plus agir sur la production de sébum mais aussi parfois associer au traitement des substances antifongiques et de l'acide salicylique, lequel détruit les agglomérats. Pour être efficace, un traitement des pellicules doit au moins durer une dizaine de jours à raison de deux shampoings traitants par semaine, à laisser poser minimum cinq minutes sur la chevelure. Très tenaces, les pellicules peuvent toujours revenir, d'autant plus



que les facteurs favorisant leur apparition sont nombreux (le stress, les changements hormonaux, le manque d'hygiène, l'usage excessif de gel et autres produits coiffants, etc.).

Dans ce cas, il faudra tout simplement répéter les traitements anti-pelliculaires déjà entrepris auparavant, voire demander conseil à un dermatologue.



ACCUSÉ

levez-vous !



Une demande en mariage se termine au tribunal (2e partie)

Résumé : Sadek est sur le point de demander la main de Lamia. La mère du jeune homme est cependant inquiète.

La mère, après avoir tourné sept fois sa langue dans sa bouche, se mit à parler :

- La mère de Lamia m'a dit que c'est son frère aîné qui sera le tuteur de sa fille...

- Et alors où est le problème ?
- Le problème est qu'il a trois filles en âge de se marier et qui sont célibataires.

- Je te pose encore la même question, mère : où est le problème ?

- Le problème qui a l'air de t'échapper est que la jalousie peut inciter cet oncle maternel à jouer au trouble-fête.

- Oh ! Non...maman. Je ne pense pas... Au contraire, je crois qu'il fera tout pour que tout se passe bien et très vite.

- C'est possible. Je te l'ai déjà dit, Sadek. C'étaient juste des soupçons qui n'ont certainement aucun fondement. Mais seul l'avenir proche nous le dira.

Quelques jours plus tard, Sadek en compagnie de sa mère, de ses deux sœurs et d'une tante, se rendirent chez Lamia pour demander sa main. L'oncle Hicham était là. Il fut poli et avenant mais alors que tout le monde s'attendait à ce qu'il dise «mabrouk aalina», il regarda la mère de Sadek et lui dit :

- Accordez-nous une semaine de réflexion.

Tout le monde eut l'impression d'avoir reçu un seau d'eau glacée sur le corps mais garda son calme. L'homme de 60 ans, se dit-on, voulait peut-être juste appliquer à la lettre les préceptes de la tradition.



Mais trois jours plus tard, Hicham alla voir sa sœur cadette pour lui faire part de son intention de donner une réponse négative à Sadek. Celle-ci le regarda avec des yeux dilatés par la stupeur et l'incompréhension.

- Pourquoi, mon frère ?
- C'est un jeune homme louche...Tu as vu ses yeux rouges et humides ?

- Non... Et que veulent dire des yeux rouges et humides ?

- Ils veulent dire que c'est un drogué... Ce serait une grave erreur que d'accorder la main de ta fille à ce type !

Dès que Lamia fut revenue de son travail, sa mère la mit au courant et celle-ci se tint la tête.

- Mais ton frère est une vraie crapule ! Sadek, un drogué ? Jamais ! Ses yeux sont rouges et humides parce qu'il passe beaucoup de temps devant l'ordinateur. Il est aussi infographe. Quand il reçoit une commande, il doit la satisfaire en un temps record alors il sacrifie ses nuits de sommeil au détriment de sa santé et de ses yeux... Ah ! AH ! vraiment, maman... Ton frère est jaloux... Il veut que je sois vieille célibataire comme ses filles !

- Tu es sûre que Sadek ne se drogue pas ?

- Oh ! maman, mais bien sûr ! Il ne supporte même pas la cigarette ! Quand quelqu'un fume devant lui, il s'en éloigne. Dans son lieu de travail, il a un petit bureau isolé loin des autres parce qu'ils fument tous.

- A dire vrai, ma fille, moi non plus je n'ai pas cru ton oncle ...

- S'il te plaît maman, ne dis pas qu'il est mon oncle... Toi-même tu ne peux pas te targuer d'être sa sœur. Pas une seule fois il n'est venu te voir après la mort de papa.

- C'est vrai...

- Il ne nous veut pas du bien...

- Tu as raison ma fille... Nous allons prendre notre décision sans lui.

- Oui...parce que....

La jeune fille s'interrompit parce que son téléphone mobile venait de sonner.

- Oh !maman... C'est Sadek...

- Oh ! Mon Dieu ! J'espère que Hicham ne lui a pas téléphoné pour lui exprimer son refus de lui accorder ta main.

La voix de Hicham était à peine audible.

- Bonsoir, Lamia... Ton oncle m'a appelé il y a une heure environ... et il m'a dit...il m'a dit...il m'a dit des choses que j'ai du mal à répéter.

- Calme-toi, Sadek, Calme-moi... Mon oncle t'a téléphoné sans nous consulter. Considère qu'il ne t'a pas appelé du tout... Nous allons nous revoir, tous, cette semaine sans mon oncle. Nous fixerons ensemble les dates des fiançailles et du mariage.

K. A. (à suivre...)

GUET-APENS ET TENTATIVE D'ÉMASCULATION

Perpétuité pour des commerçants cruels (2e partie et fin)

Résumé :

Mahrez reçoit la visite d'un commerçant exerçant dans le même marché que lui, à El-Biar, et qui lui apprend l'existence d'un grossiste à Bouzaréah avec lequel il pourrait réaliser de très bonnes affaires.

Tahar, après avoir donné l'adresse exacte du grossiste à Mahrez, lui précisa :

- Mais attention ! Il ne faut y aller qu'à la tombée de la nuit.

- Il est louche ce grossiste qui aime travailler dans l'obscurité ! opina Mahrez.

- Pendant la journée il a d'autres occupations.

- Hum...je vois...

- Tu n'as pas l'intention d'aller voir sa marchandise ?

- Si...Demain...peut-être... Ce soir, j'ai d'autres choses à faire.

Ce soir-là, Mahrez parla de ce grossiste à son frère aîné et celui-ci lui répondit :

- J'ai entendu parler d'un grossiste activant à Bouzaréah et dont les prix sont très concurrentiels, d'après ce qui se dit, mais j'ignorais où il se trouvait exactement. Et l'adresse que ce Tahar t'a donnée correspond à un lieu très retiré de Bouzaréah. Si tu y vas, je viens avec toi...

Le lendemain, vers 20h, les deux frères arrivèrent à

l'adresse correspondant à l'endroit où devait se trouver le grossiste en question. Avant de descendre de la fourgonnette, Mahrez demanda à son frère :

- Tu ne viens pas ?

- Non, je vais rester dans la voiture. Tu me diras ce que tu auras vu et si c'est vraiment intéressant, je te rejoindrai.

- D'accord.

La voiture était garée à une centaine de mètres environ d'un dépôt possédant deux grands rideaux métalliques situés dans une venelle très mal éclairée.

Alors que le jeune commerçant était en train de taper sur un des rideaux avec le bout de son index, trois hommes descendirent d'une voiture se trouvant tout près du dépôt. Ils engagèrent une discussion avec Mahrez. Salim à partir de l'endroit où il se trouvait, se dit qu'il devait s'agir de commerçants venus aussi pour voir le grossiste. Mais soudain, le ton monta et l'un des trois hommes frappa Mahrez qui hurla. Salim sursauta, alluma les phares de la voiture, se saisit d'une barre de fer se trouvant entre le siège-avant et le siège-arrière et se rua sur les agresseurs. Entre temps, Mahrez reçut un coup de couteau à la poitrine et deux autres au niveau de son organe viril comme si les deux hommes voulaient l'estropier à vie. Tout en courant vers les trois hommes, Salim

criait à tue-tête, lançant toutes sortes d'injures et de menaces, si bien que les trois hommes prirent peur, remontèrent dans leur voiture et s'en allèrent. Salim dans le feu de l'action avait identifié deux d'entre eux : Tahar et Zoubir ! Deux commerçants du marché d'El-Biar qu'il avait souvent vus dans la boutique de son frère.

Salim transporta son frère qui hurlait de douleur jusqu'à l'hôpital de Beni Messous où les médecins lui sauvèrent la vie et lui prescrivirent un repos de trente jours. Dès qu'il le put, son frère l'accompagna au poste de police pour déposer plainte contre les agresseurs que Mahrez avait reconnus aussi. Même le troisième était un commerçant du marché d'El-Biar.

Les trois hommes avaient été arrêtés mais nièrent avoir agressé Mahrez. Après leur avoir fait subir plusieurs interrogatoires, séparément, le procureur les inculpa de tentative de meurtre car les coups qu'ils avaient portés contre le jeune homme étaient de ceux qui ne pardonnent pas. Ils ont voulu le tuer parce qu'il a refusé de prêter de l'argent à l'un d'entre eux !

Lors de leur jugement tout récemment par la cour d'Alger, la prison à perpétuité avait été requise contre eux.

K. A. (fin)

HANDBALL- DÉBUT AUJOURD'HUI DE LA CAN 2012 AU MAROC

Les équipes algériennes féminine et masculine en lice

Vingt-deux équipes nationales dont dix féminines seront sur la ligne de départ de la 20^e édition du Championnat d'Afrique des nations dont le coup d'envoi sera donné cet après-midi à Rabat au Maroc. L'Algérie participera à ce rendez-vous africain avec deux sélections, dames et messieurs. Si les poulains de Salah Boucekriou ne devraient pas éprouver trop de difficultés face au Burkina-Faso, premier adversaire, les dames de Mourad Aït Ouarab seront à rude épreuve face au vice-champion d'Afrique, la Tunisie à partir de 16h heure algérienne.

PAR MOURAD SALHI

Ainsi, les protégés de Salah Boucekriou placés dans le groupe B, entameront la compétition face aux Burkinabés à partir de 16h à la salle Ibn-Yacine de Rabat. Les coéquipiers de Tahar Labane devraient faire cavaliers seuls lors de cette première sortie, dans la mesure où ils auront à affronter une sélection au handball balbutiant.

Les Algériens entameront cette campagne donc contre une équipe qui n'a jamais goûté au titre voire même à une place parmi les dix premiers depuis la création de cette compétition en 1974. Ce rendez-vous face au Burkina-Faso, le premier dans l'histoire des Verts, sera très spécial puisque ce sera le 100^e match en Championnat d'Afrique. Les Burkinabés qui ont remplacé le Nigeria sont, selon le coach national Salah Boucekriou à leur portée. Six fois champion d'Afrique, la sélection algérienne qui fait partie du groupe B, part largement favorite pour la qualification au prochain tour. Dans ce groupe B, le 15^e duel classique entre les deux géants de la petite balle africaine, Algérie et Egypte constitue l'affiche de ce tour. Tous les regards seront portés, le 16 janvier, vers cette affiche. Les Algériens qui ont fait l'impasse sur les Jeux arabes de Doha, faute de programmation, selon l'entraîneur national, en se contentant uniquement d'une préparation en Hongrie et en France, visent le titre du champion d'Afrique, synonyme d'une qualification aux Jeux Olympiques. « Notre objectif est clair, à savoir remporter le titre africain et décrocher par la même occasion la qualification aux JO-2012. Nous devons revoir à la hausse nos ambitions pour responsabiliser encore plus les joueurs. Notre mission est difficile mais pas impossible » a indiqué l'entraîneur des Verts avant son départ pour le Maroc. Pour atteindre cet objectif, le premier responsable de cette équipe algérienne dira « Il ne faut pas se focaliser sur l'Egypte et la Tunisie et oublier les autres équipes comme l'Angola par exemple. Nous devons donner à chaque rencontre son importance, jouer match par match et respecter tous les adversaires. Nous allons tenter d'obtenir un bon classement dans notre groupe pour éviter une grosse



écurie en quarts de finale », a-t-il expliqué. En tous cas, l'Algérie, l'Egypte et l'Angola partent favorites dans le groupe B pour atteindre les quarts de finale. Les trois autres, le Maroc, le Cameroun et la Côte d'Ivoire vont devoir, a priori, se battre pour la quatrième place qualificative au prochain tour.

L'équipe féminine à l'épreuve des Tunisiennes

Si l'entame de la compétition s'annonce facile pour les messieurs, les dames de Mourad Aït Ouarab seront mises à rude épreuve par le vice-champion d'Afrique, en l'occurrence la Tunisie. Débuter la compétition contre une équipe aussi expérimentée, ce n'est pas vraiment chose aisée pour les Algériennes qui visent une place aux demi-finales. « Nous savons que notre mission sera rude au Maroc, mais nous devons jouer nos chances jusqu'au bout. Notre objectif est d'atteindre les demi-finales de cette compétition qui nous permettra de nous qualifier pour le prochain mondial », a affirmé le coach. La mission ne sera pas aussi facile certes, mais pas impossible. Si les Algériennes mettent toutes leurs forces dans cette joute, elles pourront atteindre cet objectif. Les

camarades de Sihem Hemissi, quatrième lors de la précédente édition, sont conscientes de la difficulté de la tâche qui les attend aujourd'hui. Mais si elles arrivent à accrocher les Tunisiennes, les autres adversaires, selon l'entraîneur national, seront à leur portée. Médaillées d'or lors des Jeux arabes de Doha et quatrième aux Jeux africains de Maputo, les Algériennes ne comptent pas s'arrêter en si bon chemin, mais elles tenteront d'arracher une qualification au Mondial espagnol en 2013. « Le niveau africain est de loin meilleur que le niveau arabe, nous aurons au menu des matches difficiles, à commencer par celui face à la Tunisie mercredi, que je considère comme le favori de la poule en compagnie du Congo » a confirmé Mourad Aït Ouarab. Ce n'est pas vraiment facile pour le sept algérien qui est appelé à décrocher la meilleure place possible pour éviter d'affronter l'Angola 10 fois championne d'Afrique au prochain tour. La deuxième place obtenue lors de l'édition de 1996 au Bénin, reste le meilleur résultat de l'équipe nationale féminine. Lors de cette nouvelle édition de Maroc, la sélection algérienne féminine tentera de faire bonne figure et décrocher surtout une place au dernier carré.

M. S.

USM ALGER

Elias Taguelmint libéré et indemnisé

Le milieu de terrain franco-algérien de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football), Elias Taguelmint, a trouvé un accord avec les dirigeants du club pour résilier son



contrat à l'amiable, en percevant des indemnités financières, a-t-on appris auprès de la direction du club algérois. Le joueur a été reçu lundi par le directeur général de l'USMA, Mouldi Aissaoui, et les deux parties sont parvenues à un accord au terme duquel le natif de Marseille (France) a pu récupérer son bon de sortie, tout en bénéficiant d'une indemnité financière pour avoir été libéré avant la fin de son bail, a précisé la même source. Taguelmint avait rejoint l'USMA lors de l'intersaison, sur recommandation de l'entraîneur français Hervé Renard, qui dirigeait, à l'époque, la barre technique des Rouge et Noir de la capitale. Le départ de Renard, en milieu de la phase aller vers la sélection de la Zambie, a joué un mauvais tour à Taguelmint qui n'a pas pu convaincre le nouvel entraîneur du club algérois, le Français Didier Ollé-Nicole, d'où la décision de ce dernier de le mettre sur la liste des libérés. Il s'agit du deuxième joueur qui quitte l'USMA durant l'actuelle trêve hivernale après Farid Bellabes, lui aussi, ne faisant pas partie des plans de l'entraîneur de la formation de Soustara. Un troisième joueur de l'USMA pourrait connaître le même sort que Taguelmint et Bellabes, à savoir Diamountine. Le joueur malien, même s'il participe actuellement au stage de son équipe à Sousse (Tunisie), pourrait être prêté à un autre club si les dirigeants usmistes parviennent à engager un attaquant étranger, avait indiqué la direction du club. King Osanga (21 ans), un attaquant nigérian évoluant à l'ES Sahel, a rejoint le groupe usmiste à Sousse depuis deux jours pour y subir des tests. La direction usmiste fait du renforcement de la ligne offensive de son équipe une priorité, avait indiqué son directeur général, Mouldi Aissaoui, rappelle-t-on. L'USMA a terminé la phase aller du championnat de L1 à la première place (27 points), en compagnie de l'ES Sétif, mais avec un goal-average défavorable.

LIGUE NATIONALE DE FOOTBALL AMATEUR

Rachid Medjiba élu président de la commission d'arbitrage

L'ancien arbitre international algérien, Rachid Medjiba, a été désigné président de la Commission d'arbitrage de la Ligue nationale de football amateur (LNFA), a annoncé l'instance dirigeante du football amateur sur son site internet. Cette commission, nouvellement créée, est chargée de la désignation des arbitres pour les rencontres du championnat de la Division nationale amateur toutes catégories, ainsi que de la formation des arbitres. Ces missions relevaient de la Commission

fédérale des arbitres, précise la LNFA. Rachid Medjiba, ancien chevalier du sifflet, a occupé par le passé la présidence de la direction technique nationale d'arbitrage (DTNA) et a été coordinateur technique de la Confédération africaine de football (CAF).

Il a été désigné comme coordinateur général de la finale retour de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) ayant opposé au mois de décembre dernier à Fès, l'équipe marocaine du MAS Fès à la formation tunisienne.



Cuisine

Haricots secs à la coriandre



Ingrédients :

400 g d'haricots secs
1 oignons
2 gousses d'ail
2 tomates
4 branches de coriandre
2 c. à soupe d'huile d'olive
Sel, poivre noir
Cumin, safran
Eau

Préparation :

Tremper la veille les haricots secs dans l'eau. Faire cuire les haricots secs dans de l'eau bouillante, égoutter et réserver.

Dans une marmite, mettre l'huile, les oignons, l'ail hachée, les tomates écrasées, le sel, les épices et 2 verres d'eau (verre de limonade). Porter à ébullition et ajouter les haricots secs.

Laisser mijoter et rajouter la coriandre hachée. Laisser de nouveau mijoter à feu doux jusqu'à ce que les haricots deviennent bien tendres.

Losanges aux amandes et fruits



confits

Ingrédients :

500 g de poudre d'amandes
300 g de sucre glacé
2 blancs d'œufs
80 g de fruits confits
200 g d'amandes finement moulues

Préparation :

Mixer la poudre d'amandes jusqu'à ce qu'elles soient bien fines.

Mettre dans un saladier la poudre d'amandes, le sucre glacé, les fruits confits et les blancs d'œufs, pétrir jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène.

Façonner la pâte en boudins et les couper en losanges, enrober chaque losange dans les amandes moulues, les disposer au fur et à mesure sur une tôle du four recouverte de papier sulfurisé. Bien préchauffer le four (20 min environ) puis l'éteindre laisser prendre les gâteaux dans le four pendant 15 min.

Pour ceux qui ont toujours été très sportifs, c'est bien plus facile que pour les autres personnes qui n'ont jamais réservé une place importante au sport ou pour celles qui ont connu des problèmes de santé et veulent se ménager. Toutefois, une activité minimale est importante et même fortement conseillée pour rester en bonne santé le plus longtemps possible. Voici quelques conseils pour garder une activité physique après 70 ans.

FORME ET BIEN ÊTRE

Faire une activité physique après 70 ans...

Un minimum d'exercice physique

Même si vous n'aimez pas le sport, il va falloir pourtant faire un minimum d'exercice physique. En effet, le simple fait de marcher est excellent pour la santé physique et mentale. La marche pratiquée régulièrement oxygène le cerveau et permet d'aider à conserver votre mémoire, si tant est que vous la fassiez toujours fonctionner. L'OMS recommande à toute personne de pratiquer un minimum de 30 minutes d'activité physique par jour.

Quelques précautions sont à prendre

Si vous voulez justement profiter de votre retraite pour vous remettre au sport, sachez qu'il vous faudra prendre quelques précautions et avant tout consulter votre médecin traitant pour qu'il vous fasse un petit check-up. Dans tout club de sport, il vous sera automatiquement demandé de fournir un certificat médical.

Le choix d'une activité physique

Choisissez ensuite une activité en adéquation avec votre état de santé. Si vous avez des problèmes cardiaques, vous n'allez pas vous mettre à faire une partie de tennis. Ce sport serait trop violent. De même si vous avez des problèmes auditifs, on vous déconseillera la plongée sous-marine. Les personnes ayant les os fragiles devront éviter



les sports extrêmes, etc. En résumé, connaissez en tout premier lieu votre état de santé.

N'oubliez pas les petits travaux de la maison qui, s'ils sont pratiqués correctement, peuvent remplacer l'activité physique qui fait défaut, comme par exemple, une heure de jardinage ou de ménage. N'oubliez pas de consulter régulièrement votre médecin et de lui demander conseil si vous pensez qu'une activité n'est pas adaptée à vos besoins.

LINGE D'HIVER

Entretien des vêtements en laine

On désigne par "laine" les fibres du mouton. Cependant on connaît d'autres genres de laine désignées par le nom des animaux dont elles proviennent : la laine "mohair" qui vient du lapin mohair, l'"angora" qui vient du lapin angora ou encore la chèvre dite "cachemire", le "lama", l'"alpaga".

Entretien

La laine de mouton :

Elle est plutôt solide et nécessite simplement qu'on la lave avec précaution afin de ne pas la déformer.

Le cachemire :

La première règle est de le retirer avec douceur. Le cachemire bouloche, même celui d'excellente qualité. Il suffit donc d'enlever les bouloches à la main dès la première apparition. Vous pouvez aussi utiliser une brosse douce mais brossez toujours délicatement dans le sens des mailles, de haut en bas.

Le mohair et l'angora

Avant de porter votre pull et après l'avoir lavé, mettez-le dans un sac en plastique et mettez-le au congélateur pendant 1 heure maximum. Sortez le 1/2h avant de le porter.

Le lavage

La laine de mouton : souvent épaisse, vous pouvez vous permettre un lavage en machine mais à 30°C et en mode délicat. L'idéal est de mettre le vêtement dans une taie d'oreiller. Pensez à sécher votre pièce sur un cintre afin d'éviter de la déformer. La laine ne se lave pas souvent sous peine de s'abîmer rapidement.

Les laines fragiles : angora, cachemire, mohair...

Lavez à la main et à froid. Les vêtements se séchent à plat. Pensez à bien l'essorer, la laine trop remplie d'eau peut se déformer voire s'étirer...



Trucs et astuces

Faire des éclairs bien gonflés



Faites cuire les éclairs en laissant la porte du four légèrement entrouverte (2 cm environ). Cela permet à la vapeur de s'échapper et ainsi de sécher la pâte et l'empêcher de retomber.

Réussir des biscuits roulés



Pour obtenir un gâteau roulé joli et non craquelé, dès la sortie du four jusqu'à son refroidissement, roulez-le dans un torchon bien mouillé et bien essoré.

Exalter le goût du chocolat



Quand vous faites de la mousse au chocolat ou un gâteau au chocolat, faites fondre le chocolat au micro-ondes avec un peu de café noir pour en exalter le goût.

Huiler la crêpière facilement



Mettez de l'huile dans un ramequin, trempez un morceau de pomme de terre crue piquée avec une fourchette et recommencez à chaque fois avant de verser la pâte.

Eric Cantona

en quête de signatures pour la présidentielle

Eric Cantona a écrit une longue lettre pour convaincre les maires de France de lui apporter leur soutien pour la course au poste suprême. Aux Etats-Unis, ils ont bien eu Arnold Schwarzenegger gouverneur de Californie. Pour cela, il devra recueillir 500 signatures. Mais point de déclaration officielle de candidature. Et pour cause, Eric Cantona ne veut pas entrer réellement dans la course à la présidentielle de 2012. Ce n'est qu'une tentative de buzz pour relayer l'appel de la Fondation Abbé-Pierre et inviter les internautes à signer la pétition pour « exiger des candidats qu'ils s'engagent à donner au logement la place qu'il

mérite dans cette campagne », a expliqué à Libération Patrick Doutreligne, le délégué général de la Fondation Abbé-Pierre. La voix d'Eric Cantona nécessaire pour emmener la campagne vers d'autres voies ?



George Clooney

embauche un garde du corps pour sa catcheuse

Rien n'est trop beau pour Stacy. Un voyage au Mexique pour Noël, des soirées avec ses potes dont Brad Pitt et Cindy Crawford entre autres, des cadeaux en veux-tu, en voilà... Bref, George est bien décidé à combler sa belle et lui faire mener la grande vie des stars hollywoodiennes. Et qui dit train de vie de stars hollywoodiennes dit garde du corps. George Clooney a donc embauché un bodyguard à temps complet pour sa jolie blonde. Engager une armoire à glace pour veiller Stacy ! Au sujet de cet homme, deux versions s'opposent. Les détracteurs de George rapportent à nos confrères de Fox Chicago News qu'il aurait agi ainsi pour faire surveiller Stacy. L'agent de sécurité de la belle aurait pour mission de rapporter tous les faits et gestes de la blonde à l'acteur.



Secret Story 5

Marie devient mannequin

La gagnante de Secret Story, Marie, qui se destinait à la vente de sandwiches à Montpellier, devient mannequin. Sa maman l'avait regretté dans les colonnes de nos confrères de Midi-Libre (France), à la sortie de sa fille de la Maison des Secrets : « On colle vite des étiquettes ». C'est vrai que c'est moche. On avait naïvement pensé que Marie-Garet, la barbie blonde de la dernière édition de l'émission, n'avait qu'un seul rêve, celui d'ouvrir une sandwicherie avec son Geoffrey à Montpellier. Elle a tout de suite donné son accord quand le styliste, Jean Doucet, l'a sollicité pour défiler. Ce dernier est un créateur de mode qui a habillé notamment Arielle Dombasle et les Miss France. Le défilé se tiendra le 26 janvier prochain au Buddha Bar à Paris.



Un médecin américain reproche à Carla Bruni d'abuser du botox



La presse américaine vient de sortir une rumeur sur la première dame de France. C'est un médecin américain, le Dr Ben Behnam, dermatologue de son état, qui balance le pavé dans la mare à RadarOnline :

« Carla est over botoxée », ose-t-il. « Elle a vraiment abusé. Ce qui explique pourquoi elle a toujours cet air surpris sur les photos et pourquoi elle ressemble à un écureuil... »

Victoria Beckham styliste de Kate

Kate Middleton fait l'unanimité fashion. La jeune femme poursuit son ascension mode en exhibant ses toilettes de cérémonies officielles, en événements privés. Elle peut se targuer d'avoir reçu un cadeau d'exception : une collection de vêtements spécialement conçue pour elle par Victoria Beckham. Cette dernière ne cache pas son amour invétéré pour la Famille Royale. Invitée au mariage du duc et de la duchesse de Cambridge le 29 avril dernier - alors enceinte de sa fille Harper Seven-, Vic' avoue être une inconditionnelle des deux tourtereaux de la couronne. Alors pour fêter dignement les trente ans de Kate Middleton, la styliste va lui offrir une collection capsule à son image,



Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	06h29
Dohr	12h55
Asr	15h30
Maghreb	17h49
Icha	19h16

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

CES MALADIES QUI SÉVISSENT EN AFRIQUE

Les hépatites B et C plus répandues que le sida en Algérie



L hépatite est un véritable problème de santé publique faillant des ravages partout dans le monde. Les chiffres témoignent d'une situation effrayante. Une personne sur douze est infectée par une hépatite B ou C. Près de 1,5 million de personnes meurent chaque année de l'une ou de l'autre de ces hépatites, ce qui place la maladie comme « l'une des plus grandes menaces pour la santé dans le monde ». Pis, les hépatites B et C sont dix fois plus répandues que le sida. De quoi donner à réfléchir aux décideurs politiques qui hésitent encore dans notre pays à mettre en place une véritable stratégie de lutte contre cette épidémie. Du côté des pouvoirs publics algériens, il y a en effet un manque sérieux d'attention et de volonté politique. Le 59e Forum mondial d'hépatologie, organisé dernièrement à San Francisco par l'association américaine pour l'étude du foie, a été l'occasion incontournable pour les différents acteurs intervenant dans ce domaine de traiter des dernières nouveautés thérapeutiques mais aussi d'insister avec force sur la prévention par le dépistage précoce. Les associations de malades, les spécialistes et certains laboratoires pharmaceutiques présents sur place tentent de mener des actions de sensibilisation et de faire pression sur les autorités concernées pour prendre au sérieux ces pathologies meurtrières. La célébration, pour la première fois le 19 mai dernier, de la Journée mondiale de l'hépatite a été initiée par l'Alliance mondiale, qui rassemble 200 groupes de patients d'hépatites B et C, dont SOS

hépatites Algérie de

Abdelhamid Bouallag. Il s'agit aussi d'amener l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à accorder à ces maladies la même importance que le sida, la tuberculose et le paludisme. Il est important aussi d'insister sur le dépistage (une simple prise de sang), véritable moyen de prévention contre l'hépatite.

Il y a lieu de noter à ce propos que l'Alliance mondiale a lancé un « Atlas de l'hépatite », appelant les gouvernements et les organisations à compléter les données des pays les concernant. L'Atlas de l'hépatite a été lancé en raison du manque flagrant de statistiques globales à jour concernant les deux maladies. Les spécialistes appellent dans ce sens les gouvernements à diffuser largement des informations sur les hépatites et de mieux superviser les transfusions sanguines.

L'hépatite B, une infection sévère du foie causée par un virus, touche environ 350 millions de personnes dans le monde. Elle se transmet par un contact direct avec le sang ou d'autres liquides corporels comme la sueur et le lait maternel. Hautement infectieuse, l'hépatite B peut

être prévenue grâce à un vaccin efficace. Il est disponible et obligatoire en Algérie pour les bébés nés à partir du 1er janvier 2003. En revanche, il n'existe aucun vaccin contre l'hépatite C, qui touche 130 millions de personnes et qui se transmet par un contact direct avec du sang infecté. L'hépatite B et l'hépatite C sont des maladies silencieuses qui ne reçoivent pas le niveau d'attention gouvernementale qu'elles méritent. Elles sont d'autant plus dangereuses car ces infections virales attaquent le foie et peuvent mener à la cirrhose, le cancer et la mort. Ce sont des maladies chroniques pouvant toucher n'importe qui, peu importe le milieu social, ou l'âge

C. S.

Très Libre

LES GRÈVES DE RETOUR AU PREMIER PLAN



sidou@lemidi-dz.com

CONDOLÉANCES

Monsieur Reda Mehigueni, P-dg de *Beur TV* et gérant du *Midi Libre*, très affecté par la perte cruelle de l'épouse de Monsieur Benatallah Halim, secrétaire d'État chargé de la Communauté nationale à l'étranger, présente à celui-ci ses sincères condoléances et l'assure en cette douloureuse circonstance de sa profonde sympathie. A Dieu nous